

# le monde hebdô Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

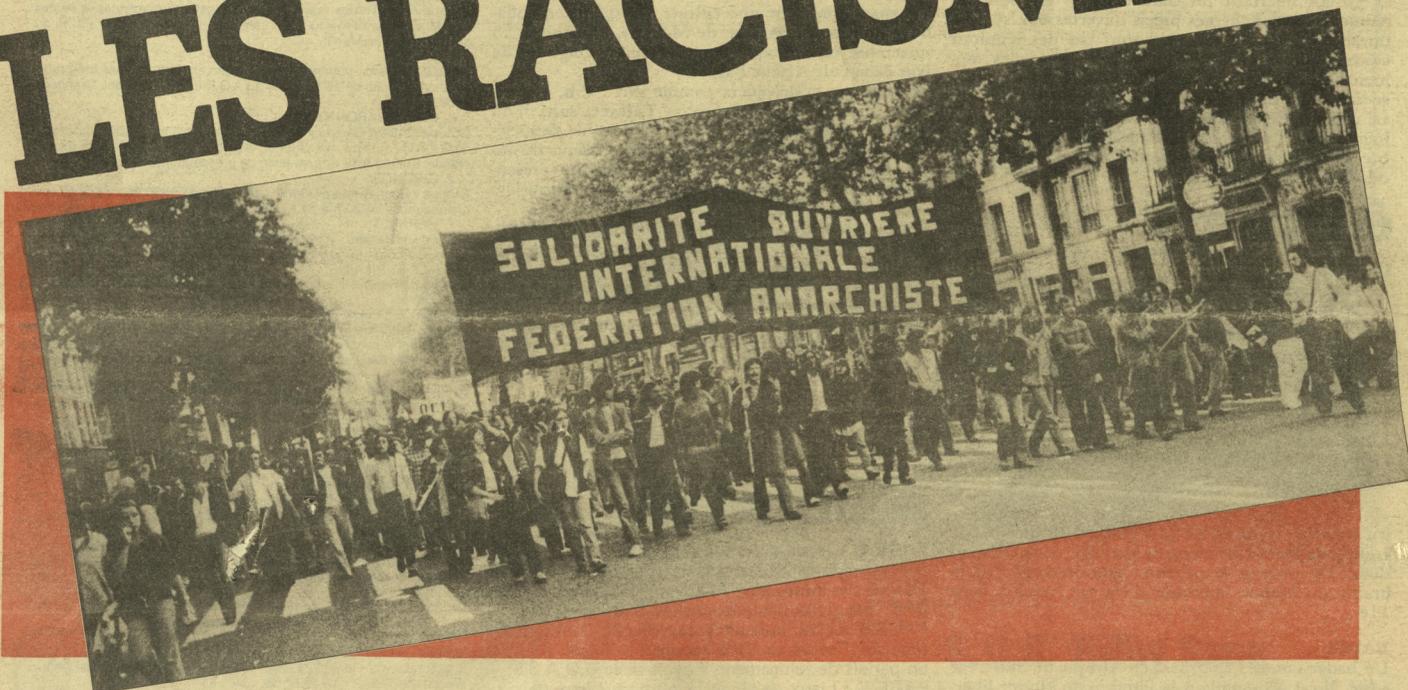
N° 594

JEUDI 21 NOVEMBRE 1985

8,00 F



# CONTRE TOUS LES RACISMES



# RIPOSTE!

## RENAULT-DOUAI

La direction poursuit les délégués syndicaux en justice

PAGE 4

## LIEUX DE VIE

Une alternative : la disparition ou la lutte ?

PAGE 7

## ARGENTINE

50<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération libertaire

PAGE 9

F°P.2520

## communiqués débats

### ANGERS

Le groupe d'Angers reprend ses émissions sur Radio-Gribouille (94.8 MHz). La prochaine aura lieu le mardi 26 novembre à 18h.

Nouvelle émission sur Radio-Gribouille, de 20h à 22h, le dernier mardi de chaque mois : «La Mémoire sociale». Les prochaines émissions auront pour thèmes : la révolution espagnole (2 émissions), les débuts du syndicalisme en France, la pédagogie libertaire. Émissions réalisées par Patrick.

### ARGENTEUIL

Le groupe Kropotkine tient permanences tous les 2e et 4e samedi du mois, de 15h à 18h30, au local : 32, rue Ary-Sheffer, 95100 Argenteuil.

### BOURGOIN-JALLIEU

Vous pouvez contacter la liaison de Bourgoin le samedi après-midi, de 14h30 à 17h, tous les quinze jours, dans la rue piétonne place des Halles lors de la tenue du stand de presse du Collectif anarchiste de Bourgoin.

### BOURGES

Un groupe anarchiste se constitue sur Bourges et sa région. Pour tout contact, écrire aux Relations intérieures qui transmettront.

### NIMES

Le groupe libertaire du Gard organise une série de réunions sur des thèmes précis ouvertes aux sympathisants libertaires. Ce ne seront pas des réunions contradictoires ouvertes au public, mais des moments de discussion et de confrontation théoriques se situant à l'intérieur de l'anarchisme.

Le premier exposé aura pour thème «Les bases idéologiques de l'anarchisme» et se tiendra le 4 décembre à 20h30 au local du groupe, A.G.D.I.R., 16, rue des Orangers, Nîmes.

## éditions

### T-SHIRT

La liaison de Bourgoin vient de rééditer le T-shirt avec le dessin de Reiser. Le prix est de 65 F pièce et de 60 F par cinq exemplaires. Il est à commander à l'adresse suivante : «Contre-Courants», liaison F.A., La Hadrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

### «MAGAZINE LIBERTAIRE»

Le numéro 7 du «Magazine libertaire» sur le thème : «Histoire(s) de radio(s) libertaire(s)» vient de paraître. Prix : 20 F.

### «LA FEUILLE»

Un nouveau numéro de «La Feuille», éditée par le groupe de Paris-15e, vient de paraître contre l'apartheid. On peut se le procurer gratuitement à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, Paris 11e.

### BADGE

Un badge contre l'apartheid en Afrique du Sud a été édité. Il est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 6 F.

**Abonnez vous !**

**LE MONDE LIBERTAIRE**  
Rédaction-Administration  
145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

A partir du n° ..... (inclus) Pays .....

Abonnement  Réabonnement  Abonnement de soutien   
 Chèque postal  Chèque bancaire  Mandat-lettre  Règlement   
 (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

### PARIS

Le groupe Varlin organise une série de cours au 72, avenue Félix-Faure, Paris 15e (métro Boucicaut) à partir de 20h30. Au programme : le 22 novembre, la Nouvelle-Calédonie ; le 6 décembre : les médias.

### PARIS

Les groupes Pierre-Besnard et du XIe organisent la quatrième rencontre libertaire du 11e : «Contre le racisme, contre tous les apartheid».

Au programme : meeting-débat, spectacle avec Gilles Servat, librairie, buffet, buvette (participation aux frais : 25 F). Venez nombreux le dimanche 24 novembre, dès 14h30, à l'Ageca, 177, rue de Charonne, Paris 11e (métro Alexandre-Dumas)

### CHELLES

Le groupe Sacco-Vanzetti organise le samedi 23 novembre, à 20h30, une réunion ouverte à tous afin de répondre à cette question : «Qu'est-ce que l'anarchisme?» Nous vous convions à cette réunion pour répondre à toutes les questions que vous vous posez, mais également pour vous renseigner sur l'histoire du mouvement anarchiste, sa spécificité, ses théories, ses buts.

Le débat aura lieu au local du groupe : 1bis, avenue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare S.N.C.F.).

### MOULINS

L'Association pour une culture libertaire, en collaboration avec le groupe de Moulins, organise le 23 novembre un colloque pour les quatre-vingt ans de leur camarade Arsène Laforêt.

Ce colloque se déroulera comme suit : 15h, «La société fédéraliste», par Arsène Laforêt, suivi d'un échange de points de vue ; 16h, «Quel type de société? Perspectives de luttes et analyse politique de notre région», débat entre tous les participants (présence de militants d'autres mouvements politiques) ; 18h, verre de l'amitié.

Pour des raisons d'organisation, l'entrée à ce colloque ne se fera que sur invitation. Les cartes d'invitation sont à commander gratuitement (et à retourner avant le 15 novembre) à Association pour une culture libertaire, B.P. 49, 03402 Yzeure cedex. Nous demandons à tous les lecteurs du «Monde libertaire» de notre région d'être présents à ce colloque.

## sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes F.A. — PAGE 3 : Antiracisme à Lille, S.O.S. Rithy Sang, Editorial, Le vote des immigrés — PAGE 4 : Renault-Douai, En Bref, Elections professionnelles à E.D.F.-G.D.F. — PAGE 5 : U.N.I. hors des facs, Procès F.N.-Aligre antiraciste, Troisième Voie : danger! — PAGE 6 : Et si on parlait de logement, Foyers de la D.D.A.S.S. — PAGE 7 : Lieux de vie et révolution, Lieux de vie : mode d'emploi — PAGE 8 : Nicaragua et démocratie — PAGE 9 : 50e anniversaire de la Fédération libertaire argentine — PAGE 10 : A la découverte de Ricardo Flores Magon — PAGE 11 : Programmes de Radio-Libertaire, Note de lecture, Théâtre, Rencontre — PAGE 12 : Contrôle social et militarisation, Encore un procès, Un cas exemplaire.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>  
 Directeur de publication : Maurice Joyeux  
 Commission paritaire n°55 635  
 Imprimerie : Roto de Paris, 24, rue des Rigoles, Paris 20<sup>e</sup>  
 Dépôt légal 44 149 — 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
 Routage 205 — Publi Routage  
 Diffusion SAEM Transport Presse

### BANLIEUE SEINE-ET-MARNE

Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

### • HAUTS-DE-SEINE :

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. 668.48.68.

### • VAL-D'OISE :

Groupe « Kropotkine » d'Argenteuil : permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis de chaque mois, de 15 h à 18 h, au local de l'A.P.K., 32, rue Ary-Sheffer (au fond du chemin, à droite), 95100 Argenteuil.

### • VAL-DE-MARNE

Groupe Villejuif-Vitry : permanences tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches de chaque mois, de 15 h à 17 h, à la salle Gérard-Philipe, 2, rue Louise-Aglâ-Cretté, Vitry.

### Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,  
 145, rue Amelot, 75011 Paris (M<sup>o</sup> République)  
 Tél. : 805.34.08

## liste des permanences des groupes f.a.

### PROVINCE

#### • AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (23) 80.17.09.

#### • ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

#### • CHARENTES-MARITIMES

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n° 2, rue de la Touche Tréville, 17300 Rochefort.

#### • CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

#### • FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

#### • GARD

Groupe du Gard : permanences les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 17 h à 19 h à l'A.G.D.I.R., 16, rue des Orangers, 30000 Nîmes.

#### • HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

#### • GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durnuti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque jeudi, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

#### • HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

#### • INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • LOIRE

Groupe « Nestor-Makno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h, salle 15 bis CNT-AIT-LP, Bourse du travail, cours Victor Hugo, 42000 Saint-Etienne.

#### • LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois, tél. : 74.26.02.

#### • LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

#### • MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, de 18 h à 19 h, au C.A.D. (Centre d'animation de la Doutre), 43, place Grégoire Bodillon, Angers.

#### • MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les mardis de 18 h 30 à 20 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

#### • NORD

Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : (20) 57.37.06.

#### • PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les 1<sup>er</sup> dimanches du mois, au Marché aux Puces de Perpignan (table de presse).

#### • SARTHE

Groupe « Zo-d'Axa » du Mans : permanences tous les seconds et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

#### • SEINE-MARITIME

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 15 h à 17 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen.

#### • SOMME

Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Dewally, 80000 Amiens, « Germinal », c/o B.P. n° 7, 80330 Longueau.

#### • VAR

Groupe « Région toulonnaise » : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle Jean-Rostand, rue Montebello, Toulon.

#### • VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis, de 17 h à 19 h, à la Maison du Puits de la Caille, 36, rue Saint-Symphorien, Poitiers.

### RÉGION PARISIENNE

#### PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1<sup>er</sup> : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois.

Groupe « Varlin », Paris 15<sup>e</sup> : permanences le vendredi, de 19 h à 20 h, au métro Saint-Michel, et le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30, au métro Convention.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18<sup>e</sup> : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Groupe « Volfine », Paris 20<sup>e</sup> : permanences les jeudis, de 18 h 30 à 19 h 30, au métro Belleville et/ou métro Pyrénées ; et au local du groupe, à partir de 21 h, au 26, rue Piat, Paris 20<sup>e</sup> (dans la cour, 2<sup>e</sup> porte à gauche).

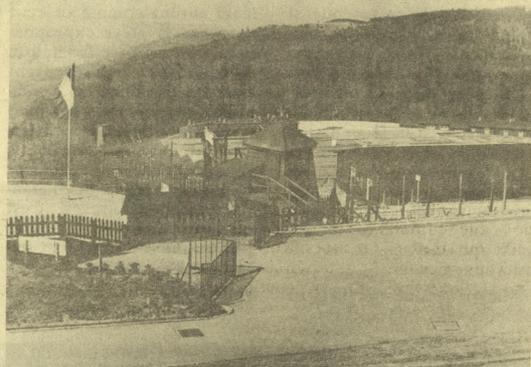
## Week-end antiraciste à Lille

A l'occasion du passage à Lille de la troisième marche pour l'égalité des droits et contre le racisme, un collectif d'accueil (1) a organisé les 9, 10 et 11 novembre une série de réunions et de manifestations dont le bilan nous a paru tout à fait positif.

Outre l'accueil des marcheurs en lui-même, un rassemblement s'est tenu face au centre de rétention nouvellement construit à proximité de l'aéroport de Lesquin. Des flics barrant la route, des champs à perte de vue, des fils barbelés, une grille et quelques barreaux, douze centres comme celui-ci sont prévus en France pour y enfermer des hommes, des femmes et des enfants en situation irrégulière ou en passe de le devenir (2).

«Il faut humaniser l'expulsion!», nous disent les socialistes. Effectivement, les conditions matérielles d'enfermement sont «meilleures» dans les centres de rétention que dans les commissariats ou les gendarmeries. En revanche, l'existence de ces centres à la périphérie des villes implique la mise en place d'une véritable planification de masse des expulsions. Cette situation est intolérable. Ces camps nous renvoient aux périodes les plus troubles de notre histoire : guerre d'Algérie, réfugiés de l'Espagne franquiste, juifs et résistants des années 40. A Lille comme ailleurs, il importe de se mobiliser pour que ces centres n'ouvrent jamais leurs portes.

D'autre part, une réunion a rassemblé une centaine de personnes à Mons-en-Barœul en compagnie du maire socia-



La réouverture du camp du «Struthof» est-elle à l'ordre du jour?

liste, Marc Wolf, et des «conseillers associés», représentant les communautés algérienne et marocaine (3). Après un bref bilan de ces conseils, dont l'action depuis cinq mois a consisté surtout à une aide dans les démarches administratives de leurs concitoyens, le débat sur le droit de vote des immigrés a tourné court rapidement, les interventions du public ayant situé le problème sur un autre terrain, celui notamment de la politique gouvernementale en matière d'immigration (mesures limitant le regroupement familial, quotas, expulsions, etc.).

Marc Wolf s'est déclaré être totalement solidaire de cette politique, accusant au passage les «éléments extrémistes et les pêcheurs en eaux troubles qui profitent de la situation pour critiquer l'action du gouvernement». Sur le droit de vote en lui-même, il affirma sa volonté de ne pas

voir celui-ci dépasser le cadre des élections municipales. «Je ne vois pas des étrangers décider de la politique internationale de la France», déclara-t-il. «Laval était Français, Manouchian étranger; nous sommes les résistants de la France d'aujourd'hui», lui répondit grosso modo un marcheur. Enfin, avant de se séparer, les participants ont souligné la responsabilité du gouvernement dans la percée du Front national (tactique électorale pour diviser la droite) et dans la montée du racisme (politique sociale, austérité, chasse aux clandestins, etc.).

Quant aux marcheurs, ils exprimèrent clairement qu'il n'était pas question pour eux de «voter utile» en mars 1986. «Si le gouvernement ne change pas de politique, nous en tirerons les conséquences...», discours d'autant plus combatif que le matin même, devant le centre de rétention, il avait été question dans le cadre de la lutte contre ce centre de «prises de contact éventuelles avec l'Assemblée nationale» (4).

Pour conclure, la longue intervention de Marc Wolf a déçu ceux qui croyaient encore que quelque chose était possible avec le Parti socialiste, un parti qui n'a pas hésité à déclarer ce soir-là par la bouche d'un de ses maires : «Dans la société, il faut des riches et des pauvres!».

### GRUPE DE LILLE

(1) Ce collectif comprenait : S.O.S.-Racisme (qui a eu bien du mal à faire accepter par sa direction nationale son engagement contre le centre de rétention), Coordination Immigré(e)s, Comité de résistance antifasciste et antiraciste, Verts, «Otagos», F.A., L.G.R., P.S.U., P.A.C., C.E.D.E.T.I.M., L.D.H., U.N.E.M., M.R.A.P., ainsi que deux associations immigrées de quartier.

(2) Pour la perte de leur emploi ou suite à une peine de prison d'au moins un an.

(3) Sur le vote de Mons-en-Barœul, voir les articles parus dans le «Monde libertaire» des 6 et 27 juin 1985.

(4) Arrivée des marcheurs à Paris le 30 novembre 1985. Une autre marche est prévue dans la capitale le 7 décembre à l'initiative de S.O.S.-Racisme.

## Editorial

Les politiciens s'y entendent bien, quand ils sont acculés aux artifices à cause de leur incapacité, à souffler sur la braise du nationalisme et du racisme qui couve en permanence. En France, la percée de Le Pen a fait l'affaire de la gauche comme de la droite, qui ont laissé au pantin haineux le soin de travailler l'esprit des honnêtes citoyens et de les amener à «communier» sur le problème de l'immigration.

Pendant que les nazillons gueulent et cognent sur les immigrés fautifs, c'est bien connu, de l'échec du capitalisme français, la gauche condamne le racisme tout en faisant passer ses lois scélérates anti-immigrés, et la droite classique avoue qu'elle reconnaît qu'il y a là un problème que les fascistes ont quand même raison de poser...

Tout est bien orchestré : Le Pen au front, la gauche aux manettes et la droite en couverture. Pourtant, «race» et «nation» sont des concepts fabriqués de toutes pièces et qui ne résistent pas à une analyse rigoureuse et objective, c'est-à-dire scientifique. Les frontières n'existent que dans nos esprits, mais nos conditions de vie sont limitées par ceux dont le pouvoir est une raison d'être à ce petit espace du monde dont ils veulent nous obliger à nous réclamer.

L'humanité entière souffre de ces divisions qu'on nous impose et dont il faudra pourtant se débarrasser pour qu'enfin l'homme émancipé vive en liberté. Anarchistes, les mots «français» et «étranger» ne signifient pas grand-chose pour nous. Ce que le hasard et l'état civil ont fait de nous ne nous donne aucun privilège.

C'est dans un combat de classe, exploités, bâillonnés, que nous nous retrouvons aux côtés des immigrés. Eux ne peuvent que lutter pour la reconnaissance de leurs droits les plus élémentaires dans une société dont ils font partie. Nous, anarchistes, nous affirmons que cette reconnaissance passe par l'abolition de l'Etat et du pouvoir, et qu'elle ne doit pas être considérée comme une fin en soi mais seulement comme un moyen parmi d'autres de viser à l'égalité absolue entre tous les hommes.



Ce message s'adresse-t-il aussi au gouvernement?

## S.O.S. Rithy Sang

Enrôlé de force à 15 ans dans l'armée de Long Nol au Cambodge et réfugié politique en 1975, Rithy Sang, marié à une réfugiée comme lui et père d'un enfant né le 11 août 1980, purge actuellement une peine de prison de quatre ans qu'il ne conteste pas, pour avoir été trouvé porteur de drogue dont la consommation dans son pays d'origine est d'un usage aussi courant que le tabac ou l'alcool en France.

Aucun pays d'accueil traditionnel n'accepte de le recevoir alors qu'il doit être extradé le 3 janvier 1986 après avoir fini de purger sa condamnation. D'autre part, aucune préfecture non plus, en principe, n'acceptera de l'assigner à résidence à cause encore de cette condamnation.

Résultat? Rithy Sang, s'il retourne au Cambodge sera à coup sûr exécuté. Seule une

chaîne de protestations auprès du Conseil d'Etat qui statuera peut encore le sauver. Le gouvernement socialiste a fait abolir la peine de mort en France. Va-t-il, en contradiction avec lui-même, envoyer Rithy Sang se faire exécuter au Cambodge?

Il faut qu'une préfecture accepte qu'il soit assigné à résidence dans sa juridiction pour espérer du Conseil d'Etat qu'il annule les arrêtés d'expulsion et les transforme en assignation à résidence.

Ecrivez sans attendre — le temps presse! — au comité de soutien dont l'adresse suit, rappelant le numéro de la requête de Rithy Sang auprès du Conseil d'Etat (66921-03). Comité de soutien à Rithy Sang, c/o Nino et Maurice Gaudin-Vetil, 38, rue Navette, 47800 Villeneuve-sur-Lot.

J.-M. LASNE

## Le vote des immigrés

Considérant qu'il est difficile de refuser un droit avant de le posséder, le groupe de Lille de la Fédération anarchiste, favorable à l'égalité des droits, soutient la lutte des immigrés dans leur combat pour le droit de vote.

Toutefois, nous dénonçons l'utilisation de ce thème par certaines franges du Parti socialiste pour masquer la politique raciste du gouvernement. D'autre part, nous tenons à mettre en garde les immigrés contre les effets néfastes de l'électoratisme et de la démocratie parlementaire : démagogie, mandats en blanc, primauté du «politique» au détriment de l'action sur le terrain économique et social, passivité des électeurs, intégration au système, etc. Enfin, les expériences menées dans les pays nordiques sur le droit de vote des immigrés prouvent que celui-ci, loin de répondre aux besoins et aux souhaits de l'immigration, a plutôt tendance à les enterrer.

En conséquence, le groupe de Lille de la Fédération anarchiste demande aux immigrés de ne pas s'illusionner sur la portée de cette revendication et les appelle non seulement à lutter pour le droit de vote, mais surtout contre tout de qui les transforme en «citoyens de seconde zone», c'est-à-dire pour l'extension de tous leurs droits.

GRUPE DE LILLE

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

## Besse aux travailleurs de la Régie Renault : "Demain, j'enlève le bas !"

Le vendredi 25 octobre, Jean-François Caré (secrétaire du syndicat C.G.T. de Renault-Douai) comparait devant le tribunal correctionnel. Environ 500 personnes l'accompagnaient en manifestant dans les rues. La place, jouxtant le tribunal, fut occupée toute l'après-midi dans l'attente du verdict. L'accusation : «diffamation» pour un tract relatif à l'assassinat à Epônes d'un militant C.G.T., Kemal Ozgul ; tract qui se terminait en ces termes : «continuez messieurs de la direction, messieurs les procureurs à magouiller en mille, pendant ce temps on assassine nos militants...».

La direction avait attendu quatre mois avant de déposer plainte. En sachant qu'une condamnation au franc symbolique permet le licenciement, on comprend le but de la manœuvre. Au tribunal, l'«avocat» de service de la direction mit le paquet en argumentant sur le fait que la veille une nouvelle plainte avait été déposée pour tabassage de deux assistants du personnel sur le parking de la régie et accusant J.-F. Caré, Eric Laschamps (secrétaire du comité d'entreprise), Jacques Canfin et Daniel Sylvain (délégués du personnel) d'en être les auteurs. Jugement

mis en délibéré et verdict le 22 novembre.

Le lundi 28 octobre, c'est escortés d'une centaine de travailleurs et de militants de la régie que les quatre militants accusés se rendent au commissariat de police suite à une convocation. Le 31 octobre, au poste du soir, la direction annonce la demande de licenciement pour J.-F. Caré et Eric Laschamps et huit jours de mise-à-pied pour J. Canfin et D. Sylvain. Malgré l'effet de surprise et la pression d'une partie de l'encadrement, de nombreux débrayages ont lieu dans les ateliers.

Le week-end de la Toussaint, la ventilation de tracts et d'affiches va colorer tout le Douaisis, appelant à une manifestation lundi 4 novembre à 17h. Dimanche 3 novembre, à 18h, réunion au comité d'entreprise de la régie pour discuter avec les militants des actions à mener dans les ateliers pour faire aboutir les revendications salariales et en toile de fond le retrait des sanctions (et non l'inverse comme le cherche la direction, «pas folle la guêpe!»). Le lendemain, nous sommes plus d'un millier dans les rues de Douai à gueuler que la direction de la régie se trompe si elle croit nous intimider.

Depuis le mois d'août, avec le blocage du train démenageant des outils de presse (voir M.L. 587 du 3 octobre), il n'y a pas eu une journée où la production est sortie normalement. La presse régionale a beau vomir quotidiennement sur les actions menées, celles-ci continuent et de plus belle. Que les médias nous crachent dessus, on est habitué ; en revanche l'attitude des autres syndicats du Douaisis donne la nausée. Des pseudos militants, syndicalo-pantouffles, jubilent tout en essayant de tirer à eux la couverture et en se façonnant un «look» B.C.-B.G., respectable, moderne... Leur livre de chevet : le rapport d'étape du cestode Taddei (1), commandité par l'ex-visiteuse de vaches laitières en hélicoptère, Cresson. La solution et leur lutte finale : l'aménagement du temps de travail.

Comment s'en étonner lorsqu'on entend le gastéropo-

de Edmond Maire («La grève est une mythologie»), Bergeron entre deux réunions de l'Unedic, proclamant que si l'on touche au S.M.I.C. (et seulement dans ce cas), il risque de piquer un bœuf. Sans oublier la mère Denis Bernard signant des pétitions du style «halte à la fécondation artificielle chez les lombrics et... la mère au foyer», et Marchelli, sans son bavoire, éructer sur toutes les actions de la C.G.T. Avec ça, les travailleurs de Renault ont de quoi se remonter.

Mais revenons aux faits rapprochés aux militants C.G.T.

Sourds à toutes les revendications. Et cela jusqu'à quand? Le jour où les travailleurs auront comme objectif commun la grève expropriatrice sur une base fédéraliste et conscience qu'ils peuvent vivre et travailler en s'organisant eux-mêmes. Sans maîtres, sans Besse, sans Mitterrand et tous les prétendants au trône. Car, si actuellement toutes les luttes sont en grande partie défensives, c'est qu'après le mythe du grand soir et du gouvernement miracle, les travailleurs ne voient plus de solutions à court ou à long terme, d'où

la recrudescence de l'égoïsme, du nombrilisme et, du même coup, de l'absence d'une solidarité ouvrière conséquente et efficace. François Villon disait «folles amours font les gens bêtes»... Ah! qu'ils étaient beaux les prolos le soir d'un certain 10 mai! Et c'est là que cela devient intéressant.

JACQUES FLORIS

(1) Rapport sur l'aménagement du temps de travail, «Liaisons sociales», supplément au numéro 9581 du 14 octobre 1985.

Vous pouvez exprimer votre solidarité en écrivant à J.-F. Caré, syndicat C.G.T. de la Régie Renault, comité d'établissement, 59500 Cuincy.

### en bref...en bref...

Jean-Paul Sultot, objeteur insoumis, passera en procès au palais de justice de Nantes à 14h. Pour le soutenir, vous pouvez contacter son comité de soutien : comité de soutien à J.-P. Sultot, B.P. 804, 44019 Nantes cedex (tél : 40.89.53.95) et vous rendre au tribunal le jour du procès.

Roland Long passera en procès le 11 décembre 1985 pour insoumission au service civil. Pour le soutenir, contacter son comité de soutien, 6, rue des Cordeliers, 39000 Lons-le-Saunier, et téléphoner au palais de justice (voir article p. 12) au 84 24.14.57.

L'Union mondiale des libres-penseurs réunie à Niort en congrès les 12 et 13 octobre derniers, à travers sa résolution finale, s'indigne des effets de la domination impérialiste et économique dans les pays du tiers monde; dénonce l'attitude des grandes puissances et des gouvernements qui s'entendent dans une politique de surarmement et invite tous les hommes et femmes, épris de la volonté d'édifier un monde fraternel et de justice, à faire pression afin que soit mis fin à une situation qui déshonore l'humanité.

Pascal Mignon, agressé par la police de Marmande (Lot-et-Garonne) lors de la commémoration du 11 novembre, passera en procès le 15 décembre pour voies de fait sur commissaire. Le simple fait de se présenter à une commémoration de la guerre de 1914-1918 avec un «Monde libertaire» peut présenter aux yeux des forces de l'ordre un acte répréhensible! A suivre dans le prochain M.L.



## Elections professionnelles à E.D.F.-G.D.F.

Dans les temps actuels, désyndicalisation oblige, on observe avec particulièrement d'attention les résultats des élections professionnelles dans les grandes entreprises. En effet l'influence de tel ou tel syndicat à la base se mesure au sein de l'entreprise à la capacité des militants à s'imposer sur le terrain.

Que cela soit pour les délégués du personnel, au comité d'entreprise ou aux comités d'hygiène et sécurité, si les paramètres changent, une centrale syndicale peut mesurer ponctuellement son influence au delà du nombre formel de ses adhérents.

C'est pourquoi les dernières élections professionnelles qui ont eu lieu à E.D.F.-G.D.F. (155 000 agents) sont intéressantes à plus d'un titre. La participation au vote a été forte (90,5%), la C.G.T. encore en tête (52,3%) ne perd que 1,1% de son électorat ; la C.F.D.T. se maintient (22,9%) et F.O. progresse (de 0,8% avec 14,6% des votes).

Bref dans ce temple tant décrié de la syndicalité, tout le monde est content. Mais ce test n'a de valeur que dans le cadre de l'E.D.F.-G.D.F. Les travailleurs ont-ils voulu sanctionner un comportement dans les luttes, une image colportée par les médias ou de simples représentants d'une meilleure assurance contre le chômage?

Le résultat des élections professionnelles (1), s'il peut renforcer les positions d'un syndicat dans telle ou telle entreprise, ne sert souvent qu'à légitimer la représentativité des syndicats réformistes actuels. Faudrait pas confondre assurance-travail et lutte de classes!

J.-P. G.

(1) Il s'agissait dans ce cas d'élections pour les commissions de personnel pour les décisions de carrière, des comités mixtes à la production et des comités d'hygiène et de sécurité.

## LE PEN CONTRE ALIGRE-ANTIRACISTE

## Les abus de Le Pen

Le 23 octobre avait lieu à la 17e chambre du tribunal de Paris le dernier épisode du procès opposant le Front national de J.-M. Le Pen au collectif Aligre antiraciste.

Le collectif s'était constitué lors de l'intervention musclée de militants du F.N. sur le marché d'Aligre. Son but : dénoncer la xénophobie, le racisme... «Racisme», «xénophobie», «fascisme», des mots qui furent alors employés dans un tract dénonçant la propagande du Front national. J.-M. Le Pen attaqua aussitôt le collectif en justice se jugeant diffamé.

Le dernier épisode de ce procès est particulièrement important car il marque un revirement de la justice à l'égard de Le Pen. Non seulement les cinq associations du collectif (Comité antiraciste du 12e, Permanence antiraciste, Radio-Soleil-Goutte d'Or, Radio-Aligre, groupe libertaire du 11e de la F.A.) furent relaxés mais le leader du F.N. fut également con-

damné à 5 000 F de dommages et intérêts pour abus de constitution de partie-civile!

Ce jugement est important pour les antiracistes qui combattent la propagande du Front national, et qui se voyaient trainer en justice pour avoir dénoncé le contenu xénophobe et raciste des thèses du F.N. Le droit d'appeler un chat un chat, un raciste un raciste, un fasciste un fasciste... voilà ce que semble indiquer le résultat de ce procès.

Groupe libertaire du 11e



«Ils m'ont pris pour un immigré.»

REGROUPEMENT A L'EXTREME  
"Troisième voie" : danger !

Les 9 et 10 novembre s'est tenu à Lyon le premier meeting de Troisième Voie, mouvement unitaire regroupant trois composantes actives de l'extrême droite française : le Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.) de Jean-Gilles Malliarakis (1), le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) et la Jeune Garde (2).

Cette volonté de réunification des organisations d'extrême droite marginalisées par le succès grandissant du très «respectable» Front national est très récente. La première manifestation date de décembre 1984 où, à l'occasion du 40e anniversaire des accords de Yalta, le M.N.R. et P.F.N. ont annoncé leur mariage afin de «développer en commun une ligne de troisième voie, répondant à la fois aux idéologies libérales et marxistes et au condominium américano-soviétique par l'affirmation de l'Europe comme modèle et puissance» (3). Aujourd'hui, Troisième Voie se propose d'apporter «la colonne vertébrale idéologique que recherche bientôt les déçus du lepenisme».

Pourquoi les libertaires s'intéresseraient aux élucubrations de quelques dizaines de nostalgiques de l'ordre brun? Pour plusieurs raisons! D'abord parce que, militants révolutionnaires, ils sont régulièrement confrontés aux agressions fascistes, et que la fusion d'organisations activistes n'incite pas à un optimisme débordant. Alors, autant savoir maintenant qui organisera les descentes musclées et les ratonnades de demain...

Ensuite parce que Troisième Voie connaît un succès (pour le moment très relatif) auprès de certains jeunes paumés. On a pu le constater dernièrement avec la recrudescence d'agressions revendiquées par des skinheads ou autres «hooligans» qui semblent très bien encadrés.

De plus des mouvements comme Troisième Voie peuvent séduire par leur discours anticapitaliste, antimarxiste, antiraciste même (ils se proclament contre la haine raciale pour emmerder Le Pen, mais dérapent très vite pour retrouver le vieux langage fasciste en parlant de «hordes afro-maghrébines», par

exemple), contre les privilèges bourgeois, pour un syndicalisme libéré de toute tutelle politique, etc., créant une ambiguïté pour ceux qui, mal informés, finissent par les croire lorsqu'ils disent rejeter les théories fascistes.

Il ne s'agit pas de faire une parano sur un peu d'agitation, mais de rester vigilants sur les activités à venir de Troisième Voie. Il y a fort à parier que ce mouvement va gesticuler pour se faire entendre des médias, et on sait à l'avance avec quelles méthodes. A surveiller de près, donc!

G.D.

(1) Jean-Gilles Malliarakis, responsable du M.N.R., ex-membre du Front national. En 1980, le M.N.R. fut très surveillé par la police et Malliarakis interpellé plusieurs fois dans le cadre d'enquêtes sur les attentats néonazis. Malliarakis ne cache pas ses sympathies pour le fascisme mussolinien.

(2) La Jeune Garde est une organisation de jeunesse, créée en juillet 1984 à la faculté d'Assas et unifiant des jeunes du M.N.R., le G.U.D. (Groupe union défense), des éléments activistes du C.L.E.N. (Comité de liaison des étudiants nationalistes), des jeunes P.F.N., quelques dissidents du F.N.J. (Front national de la jeunesse), etc.

(3) Communiqué commun du 30 décembre 1984.

## U.N.I. hors des facs !

La banalisation des idées d'extrême droite et racistes s'effectue, dans les universités, entre autres par le biais de l'Union nationale interuniversitaire (U.N.I.).

## QU'EST-CE QUE L'U.N.I.?

L'U.N.I. a été créée par le Service d'action civique (S.A.C.) en décembre 1968, pour contrôler et contrer l'effervescence des étudiants à cette époque. Le responsable du S.A.C. pour la région parisienne déclarait : «Au S.A.C., nous ne pouvions utiliser les jeunes gens de dix-huit ans ou dix-neuf ans car ils sont parfois trop vifs, cela ne bougeait pas assez pour eux. Quand ils se présentaient, nous les envoyions à l'U.N.I.»

Au cours des années 70-80, celle-ci n'a pas démenté de ses pères fondateurs barbouzards. De mars 1975 à août 1977, pendant le conflit du «Parisien libéré», l'U.N.I. participe aux côtés du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) au comité de soutien des lecteurs et amis du «Parisien libéré», soutenant la direction contre les travailleurs du livre. En 1983, l'U.N.I. participe aux manifestations de droite et d'extrême droite, et aux «bastons» qui s'ensuivent, contre la réforme universitaire de Savary. En 1984, sa présence lors des mobilisations pour la défense de l'école privée embarrassait même l'épiscopat et le R.P.R. (1).

Lors du conflit Talbot, nous retrouvons des éléments de l'U.N.I., à côté du Groupe union défense (G.U.D.), mêlés à la foule qui scandait : «Les bougnoules au four!». Sur le plan international, l'U.N.I. a soutenu l'impérialisme américain au Sud-Vietnam et actuellement au Nicaragua, en se déclarant solidaire des «contras». Dans l'éducation, elle reprend les thèmes de la Nouvelle Droite : «Tous les hommes sont égaux en dignité, ils ne se sont pas en aptitude globale... Il convient d'enraciner l'homme dans une tradition nationale et culturelle. (2)»

Aujourd'hui, elle tente de mobiliser les étudiants pour «construire l'après-socialisme», en se présentant comme une organisation syndicale avec des revendications corporatistes telles que : «Des cours objectifs et pluralistes», c'est-à-dire apolitiques ; le renforcement de la sélection à l'entrée des universités ; l'interdiction de toute expression politique à l'université.

En fait, l'U.N.I. se comporte elle-même comme une organisation politique, comme en témoignent ses campagnes contre l'avortement, la justice politisée, pour la sauvegarde de l'armée. De plus l'U.N.I.

est membre du Comité contre le neutralisme et pour la paix, dirigé par A. Robert, fondateur du groupe néo-fasciste Occident, actuellement conseiller général de Montreuil. Elle entretient des liens privilégiés avec la W.A.C.L. (ligue mondiale anticomuniste) dont le comité pour la libération de Rudolf Hess, responsable nazi notoire, est membre.

En résumé, l'U.N.I. sert de porte parole à toutes les organisations de droite et d'extrême droite pour l'université. Elle regroupe d'ailleurs des militants de l'U.D.F., du R.P.R. et du F.N.J. (Front national de la jeunesse). Elle est implantée nationalement et a obtenu environ 2 000 voix aux dernières élections universitaires.

## LA LUTTE A NANTERRE

L'U.N.I. est présente depuis plusieurs années dans les U.E.R. (unités d'étude et de recherche) de droit et de sciences économiques. En 1983, profitant du mécontentement général à l'encontre de la réforme Savary, l'U.N.I. essaya d'intervenir en lettres et sciences humaines. Elle échoua devant la détermination d'étudiants organisés en collectifs d'U.E.R. qui neutralisent toute propagande.

En novembre 1984, trois étudiants de la C.L.E. (Coordination libertaire étudiante) vident de l'U.E.R. de lettres des colleurs d'affiches de l'U.N.I. Une semaine après, c'est la riposte! Un commando de cinquante nerfs, armés de gourdins et de divers autres amuse-gueules «débarquent» sur la fac. Il colle massivement, arrache toutes les affiches antiracistes et appelle, à l'occasion de «Convergence-84», à la «ratonnade populaire». Fait plus grave, un militant de l'U.N.E.F.-I.D. (organisation syndicale contrôlée par le P.S. et les trotskistes) est agressé. A l'initiative de la C.L.E. une campagne d'information discrédite l'U.N.I. en lettres.

Devant cet échec, à la rentrée 1985, l'U.N.I. demande à l'administration de l'université de faire respecter la «démocratie». Celle-ci organise une réunion pour l'attribution des panneaux d'affichage en convoquant seulement l'U.N.I., l'U.N.E.F.-I.D. et le M.J.S. (Mouvement des jeunes socialistes). La C.L.E. dénonce ces magouilles dans le dos des étudiants et déclare qu'il est inacceptable de négocier avec l'U.N.I.

La C.L.E., lors d'une réunion avec les autres organisations syndicales et politiques, propose une appropriation collective et concertée de l'ensemble des panneaux. Cette action obtient le soutien de la C.G.T., de la S.N.A.U. et du S.N.P.T.E.S., ces deux

derniers étant des syndicats de la F.E.N. Depuis l'administration a attribué arbitrairement un panneau à l'U.N.I., protégé en permanence par des vigiles du rectorat. Le secrétaire général de Paris X-Nanterre menace en public, en le nommant personnellement, un militant de la C.L.E. de poursuites judiciaires si nous ne rentrons pas dans le rang. Ceci s'ajoute aux menaces de tabassages proférées au téléphone à l'encontre de deux compagnons par une militante de l'U.N.I.

Jeudi 6 novembre 1985, profitant de la passivité des vigiles, une trentaine d'étudiants sortent de cours, après un débat public spontané, ont détruit le panneau de l'U.N.I. fraîchement collé par des militants le défendant mais contraints de s'enfuir. Cette passivité a cessé et maintenant la «démocratie» est présente sous la forme d'une armée de vigiles.

## NECESSITE DE CETTE LUTTE

Ceci peut paraître comme une banale guerre de panneaux entre étudiants. Au vu du contexte social (montée du racisme, pénétration des idées d'extrême droite dans le tissu social, etc.), nous pensons qu'il faut à tout prix empêcher l'expression de ce genre d'organisation. En outre, il y a un enjeu important dans les universités. En effet, la Nouvelle Droite veut conquérir une hégémonie culturelle afin d'avoir une caution intellectuelle qui serait d'autant plus forte qu'elle émanerait de l'université.

Ce combat s'inscrit donc dans la lutte que tous les anarchistes mènent contre les pratiques et les idées autoritaires. Mais il nous semble que ceci n'est pas encore suffisant : un simple combat contre l'extrême droite ne nous satisfait pas s'il n'est pas pris en charge par l'ensemble des étudiants, enseignants et personnels. C'est dans ce sens que nous avons proposé la réappropriation collective des panneaux et la transformation d'une partie du nôtre en espace d'expression libre. Nous pensons que nous devons œuvrer pour que l'ensemble des personnes vivant dans un lieu social (université, entreprise, quartier, etc.) s'occupent elles-mêmes de leurs affaires. Bref! il nous semble qu'il faut mener simultanément un travail de propagande et de pratiques quotidiennes.

Denis et Jean-Christophe F.A., C.L.E.-Nanterre

(1) «Canard enchaîné» du 6 juin 1984.

(2) «Action universitaire», octobre 1978 (organe de l'U.N.I.).

A PROPOS DE L'INCENDIE DE LA RUE LABAT

## Et si on parlait de relogement...

Rappelez-vous, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1985, l'immeuble situé au 13 de la rue Labat dans le 18<sup>e</sup> arrondissement prend feu. Cet incendie probablement d'origine criminelle a fait 8 morts et 25 blessés. Les plus chanceux des habitants de cet immeuble sinistré ont été hébergés dans des conditions provisoires et malsaines par la mairie du 18<sup>e</sup>.

Pour des raisons bien précises, dues aux différentes ethnies présentes dans cet immeuble, les célibataires (17) sont dirigés vers le Centre des sans domicile fixe de Nicolas-Flamel (13<sup>e</sup> arrondissement).



Pour qui connaît le caractère militarisant et avilissant du règlement intérieur appliqué (par une certaine catégorie du personnel), nous sommes en droit de nous inquiéter, tant sur le plan physique que sur le plan moral, des personnes hébergées en ces lieux.

Cinq familles ont été hébergées au Centre Kellerman du 13<sup>e</sup>, sept familles et une personne seule dans un hôtel à Montmartre, quatre autres familles sont dispersées dans d'autres hôtels meublés du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> arrondissement, ainsi qu'au Centre israélien de Montmartre ; d'autres sinistrés trouvent à se re-

loger chez des parents ou des amis.

Lors du sinistre, la mairie a distribué aux sinistrés vêtements et nourriture. Ils reçoivent une aide financière du Bureau de l'assistance sociale qui se répartie de la façon suivante : 300 F à 400 F pour les célibataires, 800 F pour les couples, 200 F par enfant à charge (le repas au restaurant des élus de cet arrondissement). La plupart des célibataires resteront une nuit au centre Nicolas-Flamel, mais aux conditions de logement proposées ils préféreront dormir dans le métro ou dans les voitures quand ils ne trouvent pas refuge chez des parents.

Quant aux familles hébergées au centre Kellerman, elles y resteront quatre nuits, ensuite elles seront dirigées vers le Centre des sans domicile fixe de Baudricourt dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Deux de ces quatre familles refusent fermement de vivre dans ces conditions et recherchent d'autres abris, mais ne trouvent qu'à se répartir chez les uns ou chez les autres. La voiture restant la solution la plus précaire de recours.

En ce qui concerne les familles hébergées dans un hôtel à Montmartre, elles ne seront prises en charge que une

à quatre nuits et cherchent ensuite d'autres solutions en raison du prix des chambres et de l'impossibilité dans laquelle elles se trouvent d'y faire la moindre cuisine. Le restaurant reste donc la seule solution, les aides de la mairie ne suffisent plus.

Autres problèmes supplémentaires pour les sinistrés de cet incendie, aucun lieu, aucune aide, aucune surveillance n'est mise en place pour protéger leurs biens restés dans l'immeuble sinistré.

Pourquoi, nous direz-vous, le refus systématique d'une aide efficace aux victimes de

cet incendie? La réponse est éclatante de vérité et se passe de tout commentaire : familles et célibataires zairois et congolais réfugiés politiques ; trois familles marocaines avec enfants ; une famille yougoslave hébergeant trois autres personnes, avec deux enfants ; une famille française d'origine antillaise ; une famille française. Affaire à suivre de très près...

GILBERT ALVAREZ

Gilbert Alvarez anime sur Radio-Libertaire deux émissions, dont l'une à propos des problèmes de logement, «Mon quartier, mon village», le samedi de 8h à 12h.

### Impôts

Un nouveau dégrèvement de la taxe d'habitation est accordé dès cette année, pour la résidence principale, à toute personne qui n'est pas passible de l'impôt sur les revenus 1984 ni sur l'impôt sur les grandes fortunes en 1985. Ce dégrèvement partiel est égal à 25% du montant de la taxe d'habitation qui excède 1 000 F. Toutefois, le dégrèvement ne sera pas effectué s'il est inférieur à 30 F (loi du 11 juillet 1985, art. 34, parue au «Journal officiel» du 12 juillet 1985).

Comme les dégrèvements en faveur des personnes âgées, ce nouveau dégrèvement est accordé aux personnes de tout âge qui habitent leur logement, seules ou avec leur conjoint, ou avec des personnes qui ne sont pas passibles de l'impôt sur le revenu, ou avec des personnes qui sont titulaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

G.A.

## Les hauts de hurle D.D.A.S.S.

Qui suis-je? Un artiste de rue, un saltimbanque... Pour ceux qui ne me connaissent pas j'officie avec des orgues de Barbarie devant le Centre Pompidou, et je pousse de la voix sur quelques chansons du répertoire contemporain : Lamarque, Georgius, Scotto, Vian, Gainsbourg et moi-même, puisqu'inscrit à la S.A.C.E.M. De temps en temps, je passe à la «téléche» et il m'arrive parfois de faire la une des journaux comme en 1981, où la maréchaussée voulut en plein festival d'Avignon m'interdire de chanter. Ce qui provoqua une émeute et se solda par sept blessés (quand même!) parmi les forces de l'ordre. L'année suivante, je récidivais et me retrouvais quinze jours dans la pittoresque prison Sainte-Odile, sise derrière le Palais des Papes, toujours en cette bonne ville d'Avignon.

Ceci pour le spectacle! Mais le bouquin? J'y viens...

Lorsqu'en 1976, j'embrassais cette carrière artistique comme cracheur de feu, j'étais alors délégué à l'usine Alstom. L'idée d'écrire un livre trottait dans ma tête depuis déjà 1966, année où j'ai commencé à écrire d'une manière chronologique, comme si je ne faisais pas confiance à ma mémoire. J'avais tout noté, même les faits les plus anodins.

Quatorze ans plus tard, j'attaquais un manuscrit de 200 pages sur l'internement des enfants dans les différents lieux spécialisés que l'on nomme «orphelinats», I.M.P., maison de rééducation, maisons de correction, «foyers de l'enfance», etc., j'en passe et des meilleures. Dans ce bouquin, j'avais tout dit. Mes haines, mes peines, mes états d'âme, mais aussi ce que des mil-

liers d'enfants avaient vécu dans les mêmes dortoirs, les mêmes maisons... et avaient subit des mêmes assistances sociales et surtout des mêmes «éduc».

### LES CASERNES POUR ENFANTS

Au fait pourquoi les appelle-t-on éducateurs? Ceux que j'ai connus étaient en effet des gardes chiourmes, embauchés dans les établissements au gré des fluctuations du marché de l'emploi et surtout du marché de l'enfance. Il est vrai que maintenant, il faut avoir un niveau d'étude certain et qu'il est bon de faire de la «psy», de la «socio», de la «pédago»... Mais en quoi ces pions modernes ont-ils changé?

Ce n'est pas à moi de répondre. D'aucun vous diront que ce que j'ai écrit est vieux, périmé, antérieur à 1963 et que maintenant tout est différent... Malheureusement, le peu de mômes qui sont venus me parler entre deux chansons et qui sortaient de ces foyers sociaux-éducatifs (quel nom pompeux!), m'exposaient un vécu qui ressemblait étrangement au mien.

Pour preuve de ce que j'avance, dans «L'Enfant de la fugue» (1), je détaille l'univers des dortoirs, des couloirs, des coups de sonnette, des «en-rang-par-deux»... car cet univers, à nous autres, enfants de nulle part, nous a marqué à vie. Et à la parution de mon bouquin, un des anciens pions que j'avais connus dans la dernière maison de correction où j'avais passé six ans de ma vie, s'est empressé d'appeler mon éditeur qui me passa ses coordonnées. J'appris par la suite qu'il était directeur d'un foyer de l'enfance dans la banlieue parisienne.

Rendez-vous fut pris et je me retrouvais de nouveau dans un centre, mais cette fois en tant que visiteur. La visite de son «home» commença par le dortoir des plus petits. Et là, effectivement, j'observais un grand changement... Sur chaque lit, se trouvaient un nounours pour les garçons et une poupée pour les filles! Quel changement!

Nous passâmes ensuite dans la salle d'eau, où une multitude de robinets attendaient au-dessus de lavabos collectifs. Nous traversâmes les différentes salles de jeux pour atterrir dans le réfectoire pouvant accueillir une centaine de mômes... Dix-sept ans plus tard, rien n'avait changé. Et je doute qu'aujourd'hui ce foyer qui est un des plus importants de la région parisienne soit changé, si ce n'est qu'au travers de nounours et de poupées!

Dès leur plus jeune âge, des enfants sont embrigadés dans des concentrations collectivistes. Dormir à vingt par dortoir, se laver de la même façon, une table de nuit pour ranger ses petites affaires, prendre ses repas avec l'ensemble du «régiment»... Oui, ces enfants sont toujours «encasernés», alors qu'ils réclament en silence simplement de l'affection. Ce n'est pas un «éduc» qui peut prétendre remplacer l'être affectif qui manque à quinze mômes. Il est vrai que les «éduc» pourraient, s'ils le voulaient, changer beaucoup de choses dans ce monolithe qu'est la justice pour enfants et la D.D.A.S.S. Mais conçus pour les institutions qui pourraient dispenser un autre enseignement que celui qu'on leur impose, les «éduc» sont pris dans les rouages d'une machine compliquée et craignent trop souvent pour leur carrière et leur avenir.

### LES RAILS DE LA MISERE

Dans le temps, et encore maintenant, pour les filles, on confiait les «cas» à des établissements cathos. C'est simple, on leur enseignait les divers travaux qu'une bonne femme de ménage doit savoir faire dans une maison bourgeoise honnête. Quant aux autres, dès leur sortie, une dame patronnesse les prenaient en charge et les conduisait en droite ligne dans sa maison qui au demeurant était close, tout en étant officielle avant la loi de dame Marthe Richard. De nos jours, elles arpentent les allées des bois de Vincennes, Boulogne, les rues Saint-Denis ou Provence... Quant aux garçons, ils sont fin prêts pour l'«armerde» et le «service militaire» et ensuite vont fleurir Mérogis ou quelq'autres centres, cette fois pénitenciers.

Mais je ne vais pas me lancer dans des diatribes sociologiques, d'autres le feront mieux que moi. J'en resterai à ces propos chargés de haine que je cultive à l'égard de cette administration dont je ne rappellerai pas le nom, puisque je n'ai parlé que d'elle!

La France a connu des rois, des empereurs, des gouvernements (de droite et de gauche), et depuis que ces maisons spécialisées pour l'éducation ou la rééducation des enfants que la société porte à sa charge, ces institutions ont traversé le temps sans se préoccuper de la politique du moment. Immuable comme des monolithes, elles sont présentes aujourd'hui et le seront certainement encore demain.

CLAUDE REBOUL et l'équipe de «Décharge publique» (2).

(1) «Claude Rebul, «L'Enfant de la fugue», éditions Stock.

(2) Émission bimensuelle de Radio-Libertaire.

## LIEUX DE VIE ET REVOLUTION La voie étroite de l'alternative

### DE L'ALTERNATIVE A LA PSYCHIATRIE A L'ALTERNATIVE A L'ENFERMEMENT

A l'origine, les lieux de vie qui sont actuellement fédérés au C.R.A. étaient regroupés dans une autre structure : le Collectif réseau alternatif à la psychiatrie (C.R.A.P.). Anciens éducateurs, animateurs, en rupture avec les institutions, les lieux de vie qu'ils avaient créés n'avaient pas d'autre objet que de proposer une alternative à la psychiatrie institutionnelle, à son impuissance à « guérir » la différence et à sa propension à produire la « déviance ».

Sur cette base ils ont peu à peu élaboré, à partir de leurs pratiques, un édifice conceptuel structurant leur projet : ce fut le « vivre avec » ; le libre choix de l'accueil par l'accueillant et de l'accueilli par l'accueilli ; la transposition au niveau des sujets comme de l'espace (les lieux de vie se voulant des passerelles entre l'enfermement et la vie) ; le réseau avec ses échanges, ses possibilités de mouvement...

Et petit à petit, en pratique comme en théorie, ces lieux de vie ont pris conscience que l'alternative à la seule psychiatrie les enfermait quelque part. Le lieu de vie, en effet, devenait dans les faits une alternative à tous les enfermements. Les psychiatriques comme les sociaux. A tel enseigne que certains commencèrent à accueillir d'anciens taulards en mal de réinsertion.

Bref, en étendant l'aire de leur alternative, les lieux de vie regroupés désormais dans le C.R.A., faisait un saut qualitatif de taille. Non seulement ils refusaient de se laisser enfermer dans une logique les amenant à terme à n'être que le cache-sexe, la bonne conscience ou la pouille des institutions dominantes. A devenir l'un des aspects de ces institutions : des mini-institutions. Mais de plus, il se posaient comme alternative sociale, alternative de vie au sens large. Impertinent, non ?

### L'ENJEU DE L'ACCEPTATION DE L'AGEMENT

Sur la base de cette évolution, quand est parue la circulaire Dufoix imposant l'agrément aux lieux de vie, le C.R.A. s'est aussitôt élevé contre. Mais pouvait-il en être autrement ?

L'agrément d'un lieu de vie par la D.D.A.S.S. entraîne en effet pour le lieu de vie l'obligation d'accepter n'importe quel enfant. Terminé donc le libre choix et l'acceptation mutuelle accueilli-accueillant qui était à la base du « vivre avec ». Car c'est bien évident, dès lors qu'on ne peut plus choisir avec qui on vit, on ne vit plus avec, on vit chez. Et ça change tout !

De plus, cet agrément impliquait un contrôle de l'accueil par la D.D.A.S.S. Contrôle établi, cela va de soi, sur la base des normes de celle-ci. Et cela était inacceptable pour les lieux de vie qui per-

daient alors toute autonomie et tout pouvoir d'élaborer leur propre projet pédagogique. Et cela n'avait rien à voir avec un refus du contrôle de leur activité car les lieux de vie avaient déjà mis en place un contrôle social avec les parents, les voisins, les amis et bien sûr les juges pour enfants et la DDASS mais ce contrôle social était librement consenti. Ce n'était pas un contrôle bureaucratique basé sur l'« a priori » !

Bref, de par la logique même de leur projet éducatif et pédagogique, les lieux de vie du C.R.A. ont refusé l'agrément et se sont placés de ce fait en position de rupture par rapport au système. D'autres lieux de vie ont accepté cet agrément. Mais peut-on dire qu'ils sont toujours des lieux de vie ? C'est une bonne question.

Quoiqu'il en soit à travers ce problème de l'acceptation ou du refus de l'agrément s'est posé en fait le problème de fond de l'alternative. Celui de son objet et de son pourquoi. Et ce de manière non idéologique. Comme quoi !

### ALTERNATIVE ET REVOLUTION

Soyons clairs, les lieux de vie qui ont acceptés l'agrément se sont mutilés gravement et ont, quelque part, perdu leur âme. L'agrément, c'est la fin du libre choix, le début de la mainmise des D.D.A.S.S. sur les lieux de vie et donc la fin d'une alternative à la psychiatrie autre qu'à l'identique. A terme, ces

lieux, logique de la collaboration oblige, sont condamnés à faire toujours un peu plus de collaboration et un peu moins d'alternative. Et comme d'autres « alternatifs » avant eux, ils seront vidés de leur substance originelle et récupérés par le système. Les « meilleurs » d'entre eux finissant dans le confort d'un strapontin ministériel.

Pour les lieux de vie qui ont refusé l'agrément, en revanche c'est peut-être le début de l'aventure. L'aventure de la découverte du continent « Révolution ». Car qu'on ne se y trompe pas, la logique qui est la leur actuellement et qui fait que leur projet pédagogique et éducatif est irrécupérable, signifie à terme l'affrontement avec le système. Les arrestations de Claude Sigala n'ont pas d'autres explications.

Aussi, il va leur falloir pousser encore plus loin leur réflexion, leur prise de conscience et leur définition de l'alternative. Élargir leur projet aux espaces économiques et sociaux.

Bref, il va leur falloir se battre pour démontrer que l'alternative bien conçue ne peut qu'être révolutionnaire et libertaire. Et dans ce combat, nous nous retrouverons sûrement. Nous sommes si peu et nous avons tant à apprendre les uns des autres. A bientôt donc, camarades.

J.-M. RAYNAUD

(1) « La scène alternative », édition du 22 mars. Ce livre se fait l'écho des débats traversant l'alternative. En vente à la librairie du Monde libertaire.

## Lieux de vie : mode d'emploi

L'histoire commença il y a bien longtemps au soleil de l'éducation libertaire, elle se poursuivit à l'abri des Cévennes sous le regard vigilant de Deligny, pour s'épanouir dans la gestuelle du Collectif réseau alternatif (C.R.A.), malgré les blancs, les silences et les pages déchirées. En 1974, trois lieux de vie s'inscrivent dans ce récit inachevé de l'éducation partagée et ouvrent ainsi la page, en 1977, au Collectif réseau alternatif à la psychiatrie. Une dizaine de lieux se joignent au peloton de tête qui, armé d'une nouvelle expérience, met le « P » de psychiatrie en vacances.

Comme toute tradition le réclame, il ne peut y avoir d'histoire sans drame ou grand méchant loup dans la bergerie : courant 1982 éclate l'affaire du Coral. Le C.R.A. s'est consolidé au fil des ans ; fort de plus de quarante lieux de vie, il organise la défense de Claude Sigala. Ce 27 janvier 1983, la cohorte des chacals semble vaincre : la circulaire de Géorgina Dufoix enregistrement ou écrase près de deux cents structures d'accueils non traditionnels. Menacés d'étouffement, les lieux résistent.

Après ces pages mouvementées, le récit semble ralentir et nous conduire vers une conclusion logique où les pouvoirs institutionnels paraissent vainqueurs d'une si fragile alternative. Si certains s'isolent, meurent ou acceptent la mise sous tutelle, le C.R.A. persiste et signe. A ce nouveau tournant du récit plus de trente lieux restent fédérés et poursuivent leur histoire sur le rythme du temps retrouvé, partagé. Une expérience riche, innovante, rompant avec l'anthropophage asilaire, transitant vers les lieux du sujet recréé : tel est le récit éclatant de possibles proposé et vécu par le Collectif réseau alternatif.

### DE LA TRANSITION A L'INNOVATION

Face à la tutelle institutionnelle et étatique, le C.R.A. propose un contrôle direct des accueillis, des familles et des travailleurs sociaux. Le meilleur contrôle étant le partage, les lieux ouvrent leurs portes en permanence. D'où

découlent des réunions accueillants-parents, le désir d'une véritable prise en charge des prix de journée par les accueillis ou leurs parents, des contacts réels et non administratifs avec les D.D.A.S.S. concernées. Ces échanges continus, le libre arbitre des intervenants, leur responsabilisation opposée à la directivité de la hiérarchie sociale marquent le contrôle et l'ouverture demandés par le C.R.A.

L'impossibilité de conjuguer le « je » à l'hypocrisie institutionnelle, l'expérience individuelle à l'autoritarisme asilaire, élargit le champ d'action des lieux. Autant pour survivre que par nécessité, le C.R.A. accroît ses expériences éducatives anti-autoritaires d'un refus global du pouvoir.

### DE L'AUTOGESTION GENERALISEE

Différent mais non marginal, intégré bien qu'opposé à l'autoritarisme social, le C.R.A. offre ainsi une première chance pour tous ceux qui ont été broyés par la machine médicale ou sociale. Et c'est à ce droit à la différence, à la liberté que s'est attaquée la circulaire de Géorgina Dufoix.

Les emprisonnements de Claude Sigala, la volonté de l'Etat de contrôler, pour mieux écraser cette innovation, sont les réponses logiques d'une société malade de ses « mouirois » et dans l'incapacité d'accepter les chemins de la différence. De nombreux lieux ont dû fermer, d'autres ont éteints cette lumière particulière en acceptant le moule proposé par G. Dufoix. La vie se poursuit, de nouveaux lieux se créent. Rien ne statifiera ce désir vital de vivre enfin autrement et de s'épanouir au soleil du partage.

THYDE ROSELL

Pour en savoir plus sur les lieux de vie (livres en vente à la librairie du Monde libertaire) :

« Visiblement je vous aime », Claude Sigala, éditions du Coral ;  
« Multiplicités ou des lieux de vie par milliers », Claude Sigala, éditions En-Vrac ;

« Viens sur le chemin : des lieux de vie racontés ».

De « novembres » débats traversent aujourd'hui les lieux de vie comme d'une manière générale l'ensemble de la scène alternative (1) issue peu ou prou de l'après-68. Faut-il adopter une attitude de rupture par rapport au système dominant ? Promouvoir une alternative pure et dure ? Militante ? De combat ? Etre intransigent sur l'indépendance de l'alternative par rapport au pouvoir, à l'Etat et à ses institutions ? Cette stratégie est-elle de l'ordre du possible ? Est-elle tenable longtemps ? Ne risque-t-elle pas de mener à l'isolement ? A la marginalisation ? Ou bien faut-il accepter de composer avec le système ? Chercher à être reconnu par lui ? Tendre vers la collaboration ? Mais avec quelles limites ? Après tout n'est-il pas possible de créer des failles dans le système ? De les élargir ? De chercher à convaincre ? A faire tâche d'huile ? Et puis, est-il vraiment possible de faire autrement ? Le choix entre rupture et collaboration existe-t-il véritablement ?

On le voit les questions sont nombreuses. Nombreuses et quasiment de toute éternité car dès lors que l'on conteste tel ou tel aspect du système et que l'on saute le pas en essayant de mettre en œuvre autre chose, il est difficile de ne pas se les poser ! Cela étant, comme à chaque fois que se posent des questions de fond, rares sont ceux qui y répondent clairement. Et de ce point de vue les lieux de vie n'échappent pas à la règle !

C'est ainsi que si certains d'entre eux, pour l'essentiel fédérés au Collectif réseau alternatif (C.R.A.), penchent pour une stratégie de rupture ; si certains autres affichent ouvertement leur désir de collaborer avec le système ; la plupart des lieux de vie hésitent, voire minimisent l'importance d'un tel débat. A certaines questions, ils en substituent d'autres. L'important n'est-il pas d'agir ? De vivre l'alternative ? De démontrer qu'un lieu de vie a une valeur thérapeutique supérieure à celle d'un hôpital psychiatrique ou à celle d'une usine quelconque censée traiter la « maladie mentale » sur le mode de l'enfermement ?

Enfin quoi, les regards des enfants autistes ou psychotiques qui sont accueillis dans les lieux de vie n'indiquent-ils pas clairement où se situe l'essentiel ? Alors, à quoi bon gaspiller du temps et de l'énergie dans des débats d'ordre idéologique quand il y a tant à faire ? Et puis ce genre d'interrogations ne se résout-il pas de lui-même dans la pratique ? Selon les problèmes ? Selon les lieux ? Et donc n'est-il pas quelque peu dérisoire de s'essayer à élaborer une stratégie préétablie ? Dérisoire, dérisoire ? Voir !

## NICARAGUA Démocratie participative et représentative

Depuis 1979, date de la révolution sandiniste, le Nicaragua s'est engagé dans un processus dont les élections de l'an dernier ont marqué une étape importante. Un président de la République, un vice-président et une assemblée législative ont été élus au suffrage universel. Aujourd'hui, ce processus continue son cours avec l'élaboration d'une constitution et un projet d'autonomie pour les populations indiennes de la région atlantique.

Les structures participatives mises en place lors de la révolution vont-elles s'éteindre ou verront-elles leur rôle se renforcer? L'économie mixte prônée par le gouvernement et le Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) va-t-elle favoriser le retour en douceur du capitalisme? Quelles que soient les réponses apportées à ces questions, le Nicaragua reste un pays en devenir dont les problèmes n'ont pas fini de nous interroger en tant que militants révolutionnaires et libertaires.

### UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

A la campagne, du fait de l'héritage du passé anarcho-sindicaliste de Sandino (1), les grandes propriétés so-

production des assemblées où tous travailleurs et le directeur sont présents.

Les organisations agricoles sont au nombre de trois. L'Association des travailleurs de la campagne (A.T.C.) rassemble les ouvriers agricoles salariés et a une histoire ancienne liée aux luttes paysannes menées sous Somoza. L'Union nationale des agriculteurs et éleveurs (U.N.A.G.) regroupe 40% des paysans et a été créée en 1981 afin de distinguer les intérêts des ouvriers agricoles de ceux des paysans indépendants, petits et moyens. Enfin, l'Union des producteurs agricoles du Nicaragua (U.P.A.N.I.C.) représente les gros propriétaires qui ont survécu aux expropriations révolutionnaires et à la réforme agraire menée par le gouvernement.

Dans les entreprises, le rôle des ouvriers a été prépondérant pour obtenir, au lendemain de la révolution, la nationalisation de beaucoup d'entreprises privées, ainsi que pour surveiller les patrons qui «décapitalisaient» leur entreprise et boycottaient la production

Dans les entreprises privées, une junte syndicale se réunit avec l'administration lorsque les travailleurs le dé-

En 1980, la junte gouvernementale (constituée des chefs militaires du front sandiniste) met en place un organisme délibératif, le Conseil d'Etat, où sont représentées les trente-deux organisations et institutions ayant participé au renversement de la dictature.

En 1984, le F.S.L.N. décide d'accélérer le processus d'institutionnalisation de la révolution. Le 4 novembre, deux élections sont organisées : l'une au niveau d'une circonscription nationale unique, pour l'élection du président de la République et du vice-président au suffrage universel direct, et l'autre au niveau des circonscriptions régionales, pour l'élection des députés. Chaque région a élu ses représentants à l'Assemblée, en proportion du nombre des ses habitants. Il y a 96 députés à l'Assemblée.

Les partis politiques qui la composent sont le F.S.L.N., qui est majoritaire avec 61 députés. Ensuite viennent le Parti conservateur avec 14 députés, le Parti libéral indépendant avec 9, le Parti populaire social-chrétien avec 5, le Parti socialiste, le Parti communiste et le Mouvement d'action populaire (marxiste-léniniste) avec chacun 2 députés.

Cette assemblée fonctionne comme toutes celles existant dans le monde occidental. Outre sa fonction législative, elle a une fonction constituante et dispose de deux ans pour élaborer la Constitution. C'est elle qui doit présenter un projet, et elle seule a le pouvoir de l'adopter. L'originalité par rapport au modèle occidental consiste en la création d'une commission parlementaire consultative, chargée d'organiser un programme de consultation des différents secteurs de la société, y compris des partis politiques qui ne sont pas représentés à l'assemblée parce qu'ils n'ont pas participé aux élections. Toutes les organisations vont être invitées à donner leur point de vue, les associations professionnelles, l'association des femmes (2).

Pour 1985, la commission présentera une première ébauche de projet et l'année prochaine, ce projet préliminaire fera l'objet d'une consultation nationale, cette fois-ci à un niveau de masse. Ce ne sera pas un référendum qui limite l'intervention des gens à «oui» ou «non». Il s'agit de consulter les gens sur les différents articles ; il faut qu'ils puissent exprimer leur opposition à tel ou tel aspect du projet, sans devoir pour cela le rejeter dans son ensemble ; il faut que soit ouverte la possibilité d'amender le projet, en en modifiant la rédaction dans telle ou telle de ses parties. Enfin, pour conclure ce chapitre, des élections municipales auront lieu d'ici deux ans. Des discussions sont en cours pour déterminer la structure des futures municipalités. Celles-ci ne risquent-elles pas de mordre sur le pouvoir des comités de quartier?

### UNE ÉCONOMIE MIXTE

Accusé par les partis de droite de vouloir étatiser l'économie, critiqué par le Parti communiste et les marxistes-léninistes qui lui reprochent de préparer le retour en douceur du capitalisme, le F.S.L.N. prône le développement d'une économie mixte. Son objectif est de maintenir l'unité nationale et de ne pas bloquer les investissements étrangers.

Il reste néanmoins que le F.S.L.N. a l'intention d'exercer fermement son

monopole sur le système financier et le commerce extérieur, supprimant ainsi au capital son pouvoir d'accumulation à l'échelle sociale (par des processus de centralisation ou par sa capacité à se «transnationaliser»). L'existence d'une telle hégémonie signifie donc à long terme que la classe capitaliste, représentée syndicalement par le C.O.S.E.P. (organisation patronale), devra se contenter d'une position politique subordonnée.

### CONCLUSION

Sept ans seulement après la chute de Somoza, et alors qu'elle est constamment soumise à une agression constante et à l'embargo des Etats-Unis, alors qu'elle a hérité d'une économie sous-développée et d'une société pourrie par la corruption et la prostitution, la révolution sandiniste a su manifester son originalité et sa capacité d'invention. Certes, le F.S.L.N. a commis des erreurs, notamment avec les indiens Miskitos, mais il a fait son auto-critique et a adopté depuis des mesures en conséquence. Toutefois, la situation ne nous permet pas d'être trop optimistes.

L'extrême hiérarchisation du front sandiniste conjuguée à ses accents sociaux-démocrates pose un problème certain. Quant à la présence importante de l'église catholique (réactionnaire d'un côté, «théologiens de la libération» de l'autre), elle complique les choses encore davantage. C'est ainsi que le F.S.L.N. refuse, par exemple, de prendre des mesures en faveur de la contraception pour ne pas s'attirer les foudres de l'Eglise.

Enfin, si les Nicaraguayens ont incontestablement acquis un droit de parole, ils n'ont pas encore systématiquement un pouvoir de décision. Et ni le processus de démocratisation «à l'occidentale» d'un côté ni la proclamation de l'état d'urgence de l'autre ne peuvent nous rassurer. Les structures de cogestion actuelles se transformeront-elles un jour véritablement en gestion directe? Quant à l'état d'urgence, l'argumentation selon laquelle, en cas de menace extérieure, tout gouvernement fut-il démocratique a le droit et même le devoir de le proclamer, cette argumentation ne nous satisfait pas. Il est vrai que les Etats-Unis, face aux défaites militaires subies par les «contras», ont décidé de soutenir les actes de terrorisme et de sabotage sur les lieux de cueillette (voir l'importance des cultures d'exportation). Mais en quoi le fait d'interdire les grèves, les réunions publiques et les manifestations va-t-il résoudre le problème? La question reste posée!

ERIC DUSSART  
GR. DE LILLE

(1) Sandino a acquis sa formation politique au Mexique au contact des ouvriers du pétrole qui, dans les années 20, représentaient l'un des bastions les plus actifs de l'anarcho-sindicalisme en Amérique centrale (d'où le drapeau rouge et noir des sandinistes). De retour au Nicaragua, Sandino se bat contre les troupes d'occupation américaine. En 1933, celles-ci abandonnent le Nicaragua et Sandino remet les armes au président libéral J.-B. Sacasa. En échange, il reçoit le tiers du territoire national et crée le District fédéral d'Amérique centrale, avec un système social fondé sur les coopératives et les communes agraires. En 1934, Sandino est assassiné, le District fédéral détruit et en 1936, Somoza prend le pouvoir par un coup d'Etat.

(2) Le mouvement des femmes est représenté par une puissante association, l'A.M.N.L.A.E., née dans la lutte de libération et qui a su se faire admettre comme partenaire à de multiples niveaux.

Source : dossier paru dans le journal «Nicaragua aujourd'hui», 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.



Contrôle militaire au temps de Somoza.

mozistes ont été transformées dès le début de la révolution en communes agraires et autogérées par les paysans sur le mode de l'assemblée générale, du travail en commun, de la répartition égalitaire des produits et de l'autonomie par rapport à l'Etat.

Aujourd'hui, la situation est un peu différente. Les communes agraires sandinistes sont devenues les coopératives agricoles sandinistes. Un directeur est nommé par l'Etat à la tête de chaque unité de production. Un conseil composé des syndicats et des membres de l'administration (dont le directeur) est chargé de définir l'organisation du travail et la façon d'atteindre les objectifs du plan. Les délégués syndicaux se font l'écho de l'ensemble des travailleurs qui ont tenu auparavant des réunions par groupe de travail.

Au niveau de la coopérative, un conseil élargi fait le même travail que le conseil de production. C'est lui qui ratifie ou non le rapport d'activité présenté par le directeur de la coopérative. Préalablement à ces conseils élargis se tiennent au niveau de l'unité de

sistent. Quant aux entreprises d'Etat, la politique industrielle est définie au niveau du conseil ministériel des industries où la Centrale sandiniste des travailleurs (syndicat ouvrier créé après la révolution et rassemblant 80% des syndiqués) est représentée.

Cette politique est ensuite expliquée dans les assemblées régionales, puis dans les assemblées des travailleurs au niveau de l'entreprise. Dans l'entreprise existe également le comité d'entreprise (où le secrétaire du syndicat et un travailleur élu par la base sont présents) qui discute le budget de l'entreprise, et le comité de production (avec également des représentants des travailleurs) qui discute du processus productif et émet des propositions sur les buts à atteindre.

### UNE DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Sur le plan politique, à l'exemple de ce qui a été décrit sur le plan économique, les Nicaraguayens ont su mettre en place des comités à la base.

# Cinquantième anniversaire de la Fédération libertaire argentine

La Fédération libertaire argentine (F.L.A.) fête son cinquantième anniversaire. Nous en profitons pour rappeler les circonstances de sa création, avec d'autant plus d'intérêt que la F.L.A. se reconstitue et reprend ses activités de propagande après les années difficiles du péronisme et des juntes militaires.

## LES PREMIERS PAS LE «PETIT CONGRES» DE VILLA DEVOTO

Au début des années 20, une tentative pour convoquer un congrès constitutif d'une fédération anarchiste, à l'initiative du jeune Horacio E. Roqué, échoua. Au cours des années suivantes, le débat fut passionné entre ceux qui s'opposaient à toute autre forme d'organisation qui ne serait pas celle que représentait le mouvement ouvrier («finaliste») (1) et ceux qui considéraient néanmoins nécessaire de créer une organisation nettement anarchiste.

La dictature commencée le 16 septembre 1930 fut implacable. Des centaines de militants furent emprisonnés, notamment dans les prisons de Villa Devoto et de Ushuaia. Dans la première furent ainsi regroupés des camarades amenés de tous les coins du pays. C'est au milieu de l'année 1931 que, dans le secteur 3 bis, à l'initiative de Enrique Balbuena, eut lieu une série de réunions qui passèrent à la postérité comme le «petit congrès de Villa Devoto».

Sur la base d'un ordre du jour prévu à l'avance furent débattus les problèmes les plus préoccupants du mouvement anarchiste : les possibilités d'action à brève

échéance. Il fut décidé en priorité d'étendre l'activité à de nombreux camps, en la coordonnant au moyen d'une organisation fédérative. Sur chaque point, des motions furent adoptées ainsi que des recommandations. Les procès-verbaux des réunions servirent de documents de base pour décider de l'orientation au cours des étapes suivantes. La première fut le congrès élargi et public réuni à Rosario en septembre 1932.

## LA DÉCISION LE 2e CONGRES

A l'avènement du gouvernement du général Justo, il y eut un bref moment de répit. La «protesta» réapparut, les groupes et entités d'appellations diverses se multiplièrent. Les militants qui se trouvaient à Villa Devoto et d'autres qui purent échapper à la répression commencèrent à préparer une réunion nationale qui bénéficierait de la participation de toutes les sensibilités de l'anarchisme.

Une commission spéciale se chargea de préparer le deuxième congrès régional anarchiste qui aurait lieu dans la ville de Rosario et qui serait public. Dans «La Protesta» furent publiés des travaux sur les thèmes qui devaient y être débattus. Une série d'entre eux avait pour titre «L'Anarchisme dans la situation actuelle».

On fit une large diffusion des projets du congrès et, quand vint le jour de la première réunion plénière, on constata que le résultat était largement encourageant. L'appel indiqua la présence de plus de 50 délégations représentant autant de groupes, ainsi que de nombreux

militants qui y participèrent à titre individuel. La plupart d'entre eux arrivèrent, non sans sacrifice, de contrées lointaines. C'était le 13 septembre 1932.

Jusqu'au 17 se déroulèrent les sessions et les réunions des commissions nommées pour étudier les différents points de l'ordre du jour, parmi lesquels les points suivants : Propagande et prosélytisme, Mouvement ouvrier, Coopérativisme, Reconstruction économique-sociale, Formes et bases de l'organisation anarchiste, Concept et défense de la révolution, Action dans les milieux populaires, étudiants, culturels, etc., Problèmes des campagnes. Le point sur l'organisation anarchiste fut le plus largement débattu et se termina par l'approbation par une grande majorité (quatre délégations seulement votèrent contre) d'une motion qui concrétisait un nouveau pas en avant fondamental (voir encadré).

Suivant la décision du congrès fut constitué le Comité régional de relations anarchistes (C.R.R.A.) et les groupements se lièrent par des comités de relations locaux et de secteur. Tout était prêt pour accomplir l'étape suivante qui allait culminer avec la fondation de la F.A.C.A. (Fédération anarcho-communiste argentine).

## LE CONGRES CONSTITUTIF

Trois années d'incessante activité précédèrent l'événement. Le premier secrétaire général du C.R.R.A., Enrique Balbuena, fut le principal animateur de l'effort des militants qui se multiplièrent dans le travail. La situation obligeait à adopter les plus

## L'organisation anarchiste

Considérant que l'anarchisme tend à une transformation totale des relations humaines, ce qui implique une action de plus en plus intense et multipliée par la complexité croissante de la vie des peuples et l'accroissement continu des forces de répression ;

que l'unification des forces anarchistes rendra plus effective et plus profitable son activité, sans que cela signifie en quoi que ce soit une séparation d'avec le mouvement ouvrier, mais bien plutôt une complémentarité de son travail dans des domaines qui échappent à son influence et pour des tâches dans lesquelles il ne peut pas toujours se commettre ;

qu'il n'est pas possible de cerner l'ensemble des problèmes pratiques de la préparation révolutionnaire dans ses divers aspects sans une action conjointe et concertée, sans une répartition adéquate des forces et des efforts ;

la majorité de la commission nommée pour présenter au congrès une synthèse des idées exprimées dans les documents et oralement par les délégués, propose l'acceptation du principe d'une organisation anarchiste qui matérialise ces aspirations.

Toutes les activités convergentes de l'anarchisme doivent trouver leur place dans l'organisation. Pour y parvenir, nous proposons qu'on y adhère aussi bien sur la base des groupements unis pour la similitude de leur action que de groupes de quartier qui peuvent se charger dans les villes de l'ensemble de leurs activités, des camarades isolés par nécessité, les jeunesses anarchistes, les associations culturelles libertaires de toutes sortes, les groupements éparpillés dans la campagne, les groupes inter-syndicaux, les centres d'études économiques et sociales, les organisations féminines en accord avec les objectifs de notre mouvement.

(Congrès de Rosario, 1932)

grandes précautions pour éviter les ingérences d'une répression toujours menaçante. Dans un modeste logement d'un faubourg de la capitale, le secrétariat fonctionnait, les archives se constituaient, la correspondance s'amoncelait ainsi qu'une riche documentation. Balbuena et un autre camarade se reposaient à peine quelques heures par jour. Les lettres partaient par centaines, informant, consultant, donnant des réponses.

Dans un autre endroit se réunissait la commission spéciale préparative du congrès. Les tournées, les visites et les réunions furent nombreuses. D'un bout à l'autre du pays, les délégués du C.R.R.A. échangeaient idées et suggestions avec les groupes et les militants. En plus du journal «Accion libertaria», on diffusait des bulletins, des circulaires, des copies de documents illustrant le caractère et les bases des fédérations anarchistes existant dans d'autres pays, des motions et

des opinions sur ce qui allait être abordé au congrès.

On assista à un impressionnant déploiement de volontés disposées à doter le mouvement libertaire d'un outil indispensable à l'organisation. Il convient de signaler une fois de plus que, comme à Villa Devoto, comme au congrès de Rosario, comme au cours des années suivantes, l'intelligence et l'abnégation d'un des hommes les plus lucides et les plus courageux d'entre nos rangs, furent des facteurs fondamentaux des résultats obtenus. Enrique Balbuena, presque épuisé, repartit très ému du congrès tenu à La Plata où, parmi tant de valeureux camarades de tout le pays, intervint dans les débats notre camarade récemment disparu, Jacobo Prince (2).

Ainsi fut créée en octobre 1935 la Fédération anarcho-communiste argentine. Des accords furent pris sur les principes, la structure organique, les méthodes et les moyens de propagande et d'action. Presque vingt ans plus tard, au quatrième congrès national, il fut décidé de modifier le nom de l'organisation qui porte depuis lors celui de Fédération libertaire argentine (F.L.A.).

Traduit de «El Libertario» organe de la F.L.A.

(1) Ce terme désigne la conception de l'organisation syndicaliste-révolutionnaire qui se considère suffisante pour parvenir à la finalité du communisme libertaire.

(2) Des camarades argentins ont publié en 1984 «Una voz anarquista en la Argentina : vida y pensamientos de Jacobo Prince» qui présente une biographie de ce militant ainsi que ses écrits les plus importants. Ouvrage non disponible en langue française.



## BELGIQUE

Nous avons eu grand plaisir à apprendre l'ouverture de cette Maison de l'anarchie par nos camarades de l'Alliance libertaire. C'est plus qu'une librairie, c'est aussi un lieu de rencontres et de débats.

Librairie : ouverture du mardi au samedi, de 12h à 19h. Bibliothèque archives : ouverture les mercredis, de 17h à 19h, les samedis, de 14h à 18h, et sur rendez-vous.

Foyer culturel (bar, conférences, films...) le soir dès 19 heures et le samedi dès 14h.

Adresse : 32-34, rue de Pologne, 1060 Bruxelles (Barrière de Saint-Gilles), tél. : 02/ 537.88.18.

Secrétariat aux relations internationales

## A la découverte de Ricardo Flores Magon



Peu connu du mouvement anarchiste européen Ricardo Flores Magon est pourtant considéré comme «le seul radical conscient que le Mexique ait jamais eu» (1) et le «seul internationaliste révolutionnaire conséquent au Mexique entre 1910 et 1917, le seul à vouloir abolir le salariat» (2).

### LE PARTI LIBÉRAL MEXICAIN

Le 7 août 1900, Ricardo Flores Magon fonde avec son frère, Jesus, le journal «Regeneracion», qui devient rapidement l'organe du Parti libéral mexicain. Le premier congrès du Parti libéral mexicain se tient le 5 février 1901 à San Luis Potosi. Recrutés principalement dans les classes moyennes, ses militants n'ont pas d'objectifs révolutionnaires, ils sont plutôt réformistes et vaguement socialistes. Ce-



Ricardo Flores Magon.

pendant le dictateur Porfirio Diaz ne peut tolérer que l'on s'oppose à sa réélection et fait investir le second congrès par la police (le 24 janvier 1902). Les organisateurs sont arrêtés et les journaux antiporfiristes sont interdits. Ricardo Flores Magon passe neuf mois en prison.

En 1903, Ricardo Flores Magon reprend ses activités, mais quelques jours après avoir participé à une manifestation libérale, il est emprisonné à Belem avec son autre frère, Enrique, et quelques libéraux. Dès leur libération, une partie des libéraux s'exile à Laredo (Texas) et reprend la publication de «Regeneracion» dont la diffusion au Mexique est faite clandestinement. Mais le gouvernement de Mexico bénéficie de complicités au sein de l'administration locale et ils doivent se réfugier à Saint-Louis. Radicalisés par la répression, c'est là qu'ils prennent contact avec les I.W.W. (organisation syndicaliste révolutionnaire) (3) et les idées anarchistes (principalement celles de Kropotkine) (4).

«Regeneracion» paraît de nouveau en février 1905 et, le 25 septembre, launte organisationnelle du Parti libéral mexicain est constituée. Composée entre autres de Ricardo et Enrique Flores Magon, Librado Rivera, Antonio I Villareal, elle préconise la création de groupes armés secrets au Mexique. Malgré ses moyens limités (les magonistes ne comptent que sur eux-mêmes et leurs partisans), launte sera à l'origine d'à peu près toutes les tentatives insurrectionnelles qui eurent lieu entre 1906 et 1909 pour renverser le régime de Diaz.

Le 1er juin 1906 éclate à Camanea (mine de cuivre) la première grève

réellement importante dans l'histoire du mouvement ouvrier mexicain. Cette date annonce le début de la révolution, les ouvriers de Camanea seront les premiers Mexicains à se battre pour la journée de huit heures et des salaires décentes. La grève tourne à l'émeute, est écrasée par les autorités locales et 275 soldats nord-américains viennent défendre les intérêts de la Camanea Consolidated Copper Company. Les leaders sont arrêtés, Manuel M. Diguez et Esteban B. Calderon, tous les deux membres du Parti libéral mexicain, sont condamnés à 15 ans de forteresse à San Juan.

Le 1er juillet 1906, launte publie et diffuse à 500 000 exemplaires un programme-manifeste qui reprend les revendications des grévistes de Camanea: Ce manifeste aura une influence considérable dans les milieux progressistes et ouvriers (principalement dans l'industrie du textile à Rio Blanco). Malgré le contenu social de ce programme, sans doute trop modéré à son goût, «il semble que Ricardo Flores Magon n'a accepté la doctrine de ce document que pour des raisons unitaires et tactiques» (5).

### TENTATIVES INSURRECTIONNELLES

Les tentatives insurrectionnelles de launte échouent (Jimenez dans l'Etat de Cohaulia, Acayucan, Veracruz; Camargo dans celui de Tamaulipas). Le 5 janvier 1907, une grève éclate à Rio Blanco. La répression sera sanglante (200 morts). Les responsables du Grand Cercle des ouvriers libres (qui a pour base le programme du Parti libéral mexicain), Rafael Moreno et Manuel Juarez, sont fusillés.

Les guerillas libérales de 1907 sont dispersées, ce qui entraîne la rupture entre Ricardo Flores Magon et le libéral modéré Madero: «Madero pouvait sauver la situation. Avec les 50 000 dollars qu'il nous aurait accordés, il y avait de quoi fournir des armes et des munitions aux groupes (6)». Le 23 août 1907, accusés de crimes par le gouvernement porfioriste, Ricardo Flores Magon, Librado Rivera et Antonio I Villareal sont emprisonnés à Los Angeles (Californie). Ils seront libérés grâce à la solidarité des anarchistes et des socialistes nord-américains.

En 1908, Juan Sarabia est arrêté alors qu'il passait la frontière pour organiser une insurrection. Il passera trois ans à San Juan et sera libéré par la révolution. Des soulèvements prématurés échouent à Las Viescas, Las Vascas (Cohaulia) et à Palomas (Chihuahua). Une rupture idéologique se fait entre les libéraux, Juan Sarabia, Antonio I Villareal et Jesus Flores Magon iront rejoindre Madero, alors que Librado Rivera, Anselmo L. Figueroa, Praxedis Guerrero et Enrique Flores Magon resteront avec Ricardo Flores Magon qui se déclare communiste anarchiste.

Le 5 octobre 1910, Madero lance le plan de San Luis Potosi; ce plan est essentiellement politique et sera vivement critiqué par Ricardo Flores Magon. «Le parti maderiste représente les intérêts de la classe riche parce qu'il ne veut rien d'autre que la chute du tyran Diaz, pour mettre en vigueur la Constitution de 1857 (...) Les lois économiques ne peuvent être détruites avec des décrets gouvernementaux. Tant qu'on reconnaîtra le droit à la propriété individuelle, le prolétariat sera esclave des classes riches et intellectuelles (...) Et il faut comprendre

qu'aucun gouvernement ne pourra accomplir ce miracle, parce que les gouvernements sont les représentants de la bourgeoisie (...) Nous devons, nous les déshérités, prendre possession de ce qui nous appartient au moyen de la force...»

Le 20 novembre 1910, des groupes armés se soulèvent à Puebla et Chihuahua. Casas (Chihuahua) est occupée par les forces du parti libéral. A la fin novembre, Madero passe la frontière à la tête d'une armée fournie en armes et en munitions par les Etats-Unis. C'est la famille de Madero (riches propriétaires) qui finance l'opération.

### LA COMMUNE DE BASSE CALIFORNIE

Le 29 janvier 1911, les magonistes aidés par des radicaux de diverses nationalités (Russes, Italiens et Mexicains) tentent d'envahir la Basse Californie pour y établir une base de ravitaillement aux groupes armés de l'intérieur. Malgré la présence de 20 000 soldats américains mobilisés à la frontière nord du Mexique, des membres des I.W.W. se joignent aux forces surréctionnelles du général Pryce venues combattre pour la révolution. Durant cinq mois, la commune de Basse Californie sera un lieu d'expérimentation sociale où le mouvement montrera son caractère profondément libéral. La propriété est abolie, des groupes autonomes de producteurs sont formés, et diverses formes d'organisation préfigurant une société anarchiste sont mises en place.

Tijuana et Mexicali sont prises, Ricardo Flores Magon fait ouvrir les prisons. Le 21 mai 1911, Madero signe un accord avec les fédéraux. La situation militaire devient vite intenable pour les magonistes qui doivent faire face aux fédéraux et aux guerillas menées par Rodolfo Gallegas, un patriote que l'internationalisme des révolutionnaires inquiète (les Mexicains ne composent qu'un quart du mouvement).

Si après leur défaite les magonistes cessent de jouer un rôle prépondérant dans la lutte armée, les écrits de Ricardo Flores Magon dans «Regeneracion» auront toujours autant d'influence dans les milieux ouvriers et chez certains chefs révolutionnaires. Le 23

septembre 1911 paraît dans «Regeneracion» (8) un manifeste contre le clergé, l'autorité et le capital. Ce document dont le slogan est «Terre et Liberté» est signé par Ricardo et Enrique Flores Magon, Anselmo L. Figueroa et Librado Rivera.

Ricardo Flores Magon et Librado Rivera seront condamnés à 18 ans de prison par les tribunaux nord-américains pour un manifeste contre la guerre impérialiste de 1914-1918 publié dans «Regeneracion» (9) le 16 mars 1918. Ricardo Flores Magon sera élargi le 21 novembre 1922 par un geôlier dans le pénitencier de Leavenworth. Son assassin, «El toro», sera exécuté par les compagnons de cellule de Ricardo.

### GR. FLORES-MAGON

- (1) Jean Meyer, «La Révolution mexicaine, 1910-1940», éditions Galmann-Levy.
- (2) Americo Nunes, «Les Révolutions du Mexique», Questions d'histoire-Flammarion.
- (3) Larry-Portis, «Les I.W.W. et syndicalisme révolutionnaire aux Etats-Unis», éditions Spatacus, en vente à la librairie du Monde libertaire, & F.
- (4) Selon Max Nettlau, Ricardo Flores Magon avait déjà publié une partie de «La Conquête du pain» (Alfredo Gomez, «Anarquismo y anarcosindicalismo en America latina», éditions Ruedo Iberoico).
- (5) Americo Nunes, op. cit.
- (6) «Epistolario y textos» de Ricardo Flores Magon, p. 123.
- (7) «Les Temps nouveaux», 12 septembre 1908.
- (8) Ricardo Flores Magon, «La Révolution mexicaine», éditions Spatacus, en vente à la librairie du Monde libertaire, 50 F.
- (9) Notons que «Regeneracion» deviendra par la suite l'organe de la Fédération anarchiste mexicaine.



Enrique Flores Magon.

### Extrait de «Chair à canon»

Souvenez-vous que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, et cette émancipation commence par la prise de possession de la terre. Enrôlez-vous, donc, pour la grande révolution; mais en ayant le désir de prendre la terre, de l'arracher des griffes de ces seigneurs féodaux qui aujourd'hui la possèdent. Si nous faisons de cette façon, nous ne serons pas de la chair à canon, mais des héros qui sauront se faire respecter au sein de la révolution et après son triomphe, parce que nous aurons, par la seule reprise de la terre, le pouvoir nécessaire pour atteindre, avec un minimum d'efforts, notre totale libération.

Ayez à l'esprit une fois de plus que le simple changement de mandataires n'est pas source de liberté,

et que n'importe quel programme révolutionnaire, ne stipulant pas la prise de la terre par le peuple, est un programme des classes dirigeantes, de celles qui ne veulent pas lutter contre leurs intérêts comme l'histoire le démontre, de celles qui ne s'appuient sur la masse, la plèbe, la populace, que lorsqu'elles ont besoin de héros pour les défendre et se sacrifier pour elles, des héros qui quelques heures après le triomphe, peuvent se trouver avec les flancs saignants, sous l'épée de leurs maîtres.

Proletaires: prenez le fusil et groupez-vous sous le drapeau du Parti libéral; c'est le seul qui vous invite à prendre la terre pour vous-mêmes.

RICARDO FLORES MAGON

«Regeneracion», oct. 1910

# "La dictature démocratique" de Serge Livrozet

J'ai déjà parlé de l'œuvre de Serge Livrozet dont la diversité est la preuve d'une bonne santé et d'une vigueur rare à une époque où la littérature donne trop souvent dans la guimauve! Son nouvel ouvrage est à la fois un pamphlet et un essai. C'est un pamphlet car il prend notre société à la gorge, et à l'aide de mots qui sentent le soufre, il la dénude avec une joie qui fait plaisir à voir; c'est un essai car dans les décombres il ramasse les morceaux pour essayer de reconstruire un monde où l'on aurait plaisir à vivre.

«Le monde bouge, s'écrie-t-il en s'adressant aux politiciens, et vous ne changez que de belles phrases!» Le mal, c'est la bipolarisation qui aboutit à l'alternance des forces politiques qui s'opposent dans le pays, mouvement de surface qui laisse intactes les différences économiques et sociales entre les hommes. Et il démonte avec vigueur la «démocratie» et son système électoral qui ne laissent aux citoyens qu'une liberté illusoire: le choix entre des candidats que nous ne connaissons que par les médias ou plutôt par ce qu'ils veulent bien nous en dire. Le jeu est faussé au départ par une classe dirigeante qui possède tous les moyens d'information et qui a même inventé le vote «efficace» pour ne laisser aucune chance aux «minorités» qui pourtant s'inscrivent dans le même schéma économique.

Ce fonctionnement de la vie publique, constate l'auteur, s'impose comme un état de fait irréversible et le citoyen est dans la nécessité de marcher dans les clous s'il veut conserver son droit d'opiner. Jamais l'électeur ne manifeste son opinion, il choisit entre l'opinion des autres, celle que la classe dirigeante et les clans politiques

lui imposent grâce à des moyens financiers qui leur permettent de contrôler l'information.

La critique est sévère, sans complaisance et nous ne pouvons que souscrire à son argumentation, mais les hommes pour vivre ont besoin d'inscrire leur démarche dans un cadre. L'auteur ne peut se contenter de critiquer la société capitaliste au faux nez libéral. Il faut créer, construire, échanger... vivre, enfin. Dirai-je que cette partie de l'exposé de Livrozet m'a moins convaincu? Non pas que la société que nous propose l'auteur ne soit pas séduisante, au contraire. Il s'agit d'un réformisme humanitaire, sur la base d'une association fédérative où l'on sent pointer ce qu'il appelle un «élitisme bien compris». Il est certain que le raisonnement de l'auteur, un raisonnement «transformiste», tient la route! Je voudrais tout de même lui soumettre quelques réflexions qui relèvent, mais il me le pardonnera, de ce qu'il appelle en haussant le sourcil l'«utopie»!

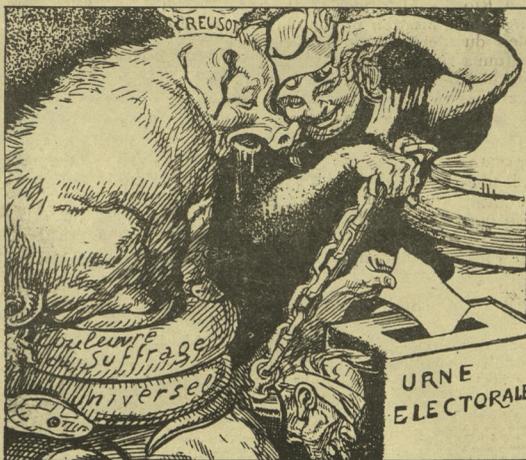
Les hommes aménagent parfois la société, mais c'est la civilisation dans laquelle ils vivent qui s'usent et s'affaissent, les obligeant à sortir de leur conformisme frileux pour recommencer autre chose... Autrement, c'est ce que j'appelle la révolution, dont le projet consiste à triompher de l'inertie des masses et de la résistance acharnée des nantis. C'est difficile, c'est rare, mais c'est la seule solution aux problèmes de classes. L'évolution reste inscrite dans le cercle, la révolution le brise!

Le livre de Livrozet (1) sera précieux et aiguillera nos réflexions. Il pose clairement tous les problèmes que nous avons à résoudre, et je n'oublie pas que les moyens sont conditionnés par le milieu qui refuse souvent de se plier aux prévisions du théoricien.

Un livre à lire au coin du feu, ce qui favorise la méditation. Tiens! mais justement l'hiver pointe son nez.

MAURICE JOYEUX

(1) Serge Livrozet, «La dictature démocratique», éditions Les Lettres libres, en vente à la librairie du Monde libertaire, 69 F.



## A propos de ce cochon de Savary



Ce n'est pas parce que la critique bourgeoise — public compris — se l'est approprié en le découvrant quinze ans après qu'il fallait le leur laisser. Savary la Tendresse, c'était l'Argentine et l'Auvergne réconciliées, c'était la haine du carnaval imposé, daté, truqué.

Fin 1968, il quitte Arrabal et le Grand Théâtre panique pour le Grand Panic circus avant d'adopter ses animaux tristes et de devenir en 1969 le Grand Magic circus. En 1971, à la Cité universitaire, Zartan le frère mal aimé de Tarzan tombe de sa liane pendant tout le spectacle. Robinson Crusoe arrive à passer ses derniers jours de solitude grâce à un public encore plus solitaire que lui. Savary dit alors monter des «spectacles pessimistes où les gens se marrent».

Sans transition, on passera de Moïse à Mao pour tomber à bras raccourcis sur le docteur Freud, vengeant ainsi une Mimi qui s'était fait violer par l'horrible Marcello Marx. «On ne fait pas de théâtre politique, on fait politiquement du théâtre.» Aujourd'hui, dans la salle du théâtre Mogador, les enfants des animaux tristes de l'époque hurlent de rire, en prennent plein les yeux et disent merde à la bourgeoisie. Savary, reviens-nous...

GENEVIEVE DELORT

«Le cochon en Amazonie», de Jérôme Savary, au théâtre Mogador à 14h30 et 16h30.

## Programme de Radio-Libertaire

JEUDI 21 NOVEMBRE

«C'était le temps» (12h à 14h) : les réalisations économiques en Espagne pendant la révolution; «Enlivez-vous» (15h30 à 17h) avec Régis Jouffret pour son livre «Les Gouttes»; «Si vis pacem» (17h à 18h) invité: Jean Toulat pour son livre «Osez la paix»; «Emission spéciale» (20h à 22h30) : contribution critique de Radio-Libertaire à la campagne de J.-M. Le Pen.

VENDREDI 22 NOVEMBRE

«Palais de police» (15h30 à 17h) : un dossier du juge Anzani (1ère partie).

SAMEDI 23 NOVEMBRE

«Le Père Peinard» (11h à 12h) : à bâtons rompus avec P. Chenard, M. Joyeux et R. Guérin; «Chroniques syndicales» (12h à 14h) : la flexibilité et le syndicalisme.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

«La fiancée de M. Spock» (16h à 18h) avec Pierre K. Rey pour la nouvelle science-fiction américaine; «Trisomie 21» (20h30 à 22h30) : le groupe irlandais Virgin-Prunes (interview et «lives»), nouveautés en auto-production.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

«Géopolitique» (15h30 à 17h) : implantation des multinationales au Mexique.

## Copinage

LE 20c ART PRESENTE

Judi 28 novembre, à 20h30, Serge Utge-Royo et Tonia Le Goff;  
Vendredi 29 novembre, à 20h30, Serge Utge-Royo et Sophie Duprés;  
Samedi 30 novembre, à 20h30, Serge Utge-Royo et Jean Louis Blaire.  
Le 20c-Art est situé 18, rue des Panoyaux, Paris 20e (métro Ménilmontant). Entrées : 40 F, et 30 F avec la carte de Radio-Libertaire (tél. : 43.49.23.16 ou 48.05.56.95).

ET AU CITHEA

Soirée exceptionnelle Jean Bourbon le 30 novembre, à 20h, au 112, rue Oberkampf, Paris 11e (réservations par téléphone au 43.57.99.26).

## Rencontre avec Jean Maitron

La prochaine animation-débat de la librairie du Monde libertaire aura lieu samedi 30 novembre, à partir de 16h.

A cette occasion, nous recevrons l'historien Jean Maitron dans le cadre d'un débat consacré au rôle des anarchistes dans le mouvement ouvrier.

Jean Maitron qui vient récemment de publier un ouvrage consacré à Paul Delesal

le, militant anarcho-syndicaliste du début du siècle (ouvrage dont vous avez pu lire une note de lecture dans la M.L.), est également l'auteur d'une «Histoire du mouvement anarchiste en France» et d'un «Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier».

Ce même samedi, il sera l'invité de Radio-Libertaire.

L'équipe d'animation



## Contrôle social et militarisation

A l'initiative du C.A.I.O. (Collectif antimilitariste insoumission objection) et du groupe F.A. des Ullis, s'est tenu à la faculté d'Orsay le 2 novembre un colloque sur le thème «Contrôle social et militarisation».

C'est environ une soixantaine de personnes qui se sont déplacées pour s'informer et débattre sur trois sujets principaux :

### IDEOLOGIE DE LA MILITARISATION

Il s'agit de montrer que les idéologies permettent au système de justifier son évolution. Le civisme peut rassembler les Français, comme l'affirme un membre du Collectif des objecteurs tarnais, autour des valeurs nationales. L'enseignement de «La Marseillaise», de l'instruction civique, le développement de l'«esprit de défense» sont liés à la crise que nous connaissons depuis plus d'une décennie. Il cite par ailleurs d'autres périodes de renouveau du civisme liées à la cise du sentiment national : la IIIe République avec ses bataillons scolaires qui a ainsi préparé la boucherie de 1914-1918 par la propagande militariste des instituteurs, le régime de Vichy...

Il est dommage que le rôle des médias ne fut pas révélé. Les médias, par la manipulation, les oublis d'information

### Un cas exemplaire Jean-Pierre Gauthier

Depuis 1981, le service national a, si l'on en croit la presse, considérablement évolué. Courteline est enterré, le contenu du service est revu, les rapports humains évoluent. Les officiers sont maintenant perçus par les jeunes comme des partenaires, exigeants mais compréhensifs, prêts à les aider dans leur formation professionnelle et humaine et constamment à l'écoute de leurs problèmes. Enfin les possibilités de service civil proposées aux objecteurs de conscience se sont élargies, de même que les délais permettant de faire sa demande de statut.

Jean-Pierre Gauthier n'a donc pas trop de raisons de s'inquiéter lorsqu'il envoie cette demande avec un léger retard : deux jours. Compte tenu du flou de l'information sur les délais qui pourrait lui en tenir rigueur?

Sa demande est rejetée pour forclusion. Jean-Pierre fait appel. Juin 1985, le tribunal administratif de Paris lui confirme le refus. Le 5 août, il est appelé au 15e R.G.A. de Toul. Le 19, il se présente à la caserne pour affirmer son refus de port d'arme et d'uniforme. Le 21 août, la gendarmerie dresse procès-verbal du refus. A 11 heures et demi, il rencontre le procureur. A 12h, il s'entretient avec son avocate dé-

et par la propagation de fausses nouvelles, sont un outil au service de l'idéologie au pouvoir. Et là, on arrive au problème de fond qui ne fut pas mentionné : le rôle primordial de l'Etat qui détermine les forces et les modes de répression qui sont la base de toutes les idéologies qui permettent au système de se perpétuer.

### MILITARISATION DE LA RECHERCHE

Un militant du C.A.I.O. nous a expliqué que la mainmise de l'armée sur la recherche s'opère de deux manières différentes.

Par le contrôle des crédits. En 1983, le budget de la recherche était de 50,3 milliards de francs. Vingt milliards sont destinés à l'armée, dix à la recherche nucléaire et dix autres milliards à l'aéronautique. Il reste 10,3 milliards qui sont vraiment consacrés à la recherche civile! Plus de 200 laboratoires travaillent pour les militaires.

Par la militarisation de la science. Les militaires sont présents dans les commissions scientifiques. Ils ont un droit de regard de trois mois sur tous les brevets déposés. Il existe aussi des industries d'Etat qui travaillent pour l'armée (C.E.A., C.N.E.S...).

Après cette introduction aux mécanismes de la militarisation de la recherche, Georges Waysand, chercheur

à Paris-VII, analysa les conséquences économiques de la militarisation de la recherche. Il mit en évidence qu'il existe une convergence d'intérêts entre le scientifique et le militaire. Les chercheurs ont besoin de crédits pour leurs expériences, et c'est seulement l'armée, qui n'a pas de préoccupation économiques et qui s'intéresse à tout, qui donnera les sommes nécessaires à ces scientifiques.

En revanche, il existe de grandes différences entre le marché militaire et le marché civil. L'armée a besoin d'une production en petites séries, ce qui augmente les coûts de fabrication et diminue la «qualité du produit»; alors que le marché civil a pour but la quantité et, à un moindre degré, la qualité. De ce fait, l'institution militaire présente un coût élevé pour l'économie de notre pays.

Cinquante pour cent des scientifiques travaillent directement pour l'institution militaire (salaires importants, sécurité de l'emploi, crédits pour la recherche presque illimités, etc.).

C'est pourquoi, pour Georges Waysand, l'armée a de grandes responsabilités dans la crise actuelle. L'armée est inflationniste : elle ne produit pas de richesses, elle accentue le chômage car les personnes qualifiées qui travaillent pour elle déséquilibrent le secteur civil où justement on manque de personnel qualifié, notamment dans les industries de pointe (électronique, informatique, etc.).

Waysand cite en exemple les cas du Japon, de l'Allemagne et de l'Ouest qui sont des pays où les industries de

pointe sont très performantes et où justement la recherche scientifique est peu développée dans le domaine militaire. Ce discours est certes nationaliste et quelque peu marxiste, mais il a le mérite de poser réellement les conséquences économiques de la militarisation de la recherche. Pour Waysand, il existe des solutions : démilitariser la recherche pour créer des emplois, créer une clause de conscience pour les scientifiques qui refusent de travailler pour l'institution militaire.

### MILITARISATION AU QUOTIDIEN

On aborda ensuite des exemples précis de la militarisation. C'est un membre des F.L.I.C.S. (groupe d'action contre le fichage légalisé des individus considérés comme subversifs) qui parla des fichiers et plus précisément du V.A.T. (Violence, Attentats, Terrorisme) crée en mai 1982. Il nous expliqua leur action visant à dénoncer et à informer sur ce fichier qui doit contenir 60 000 personnes. Vers la fin 1982, ils ont distribué quelques centaines de fausses convocations de police invitant les personnes à aller se présenter au commissariat «dans le cadre de la mise en place du nouveau fichier informatisé, destiné à lutter contre le terrorisme». Une centaine de personnes se sont présentées à la suite de ce canular!

Il faut bien sûr situer cette action dans son contexte, il s'agit des Ardennes où des luttes importantes et radicales se sont déroulées contre la centrale nucléaire de Chooz et pour le maintien d'une usine à Vireux. Il faut savoir

que ces deux villes ont été occupées militairement pendant quelques jours! Ces occupations ont des fondements juridiques comme nous l'a indiqué un militant de l'Union pacifiste de France (U.P.F.); ce sont les ordonnances de 1959 qui permettent de réquisitionner les usines, les personnes par un simple décret ministériel!

Ces ordonnances sont les moyens légaux d'un coup d'Etat militaire. Une campagne d'abrogation a été lancée par ce mouvement, dont plusieurs organisations sont signataires (Fédération anarchiste, Avis de Recherche, etc.). Il est curieux d'ailleurs que les syndicats ne participent pas davantage à leur abrogation.

### EN CONCLUSION

Ce colloque a permis de s'informer sur des aspects de la militarisation de notre société peu connus. C'est une approche qui doit permettre, nous l'espérons, d'autres recherches plus approfondies sur la militarisation, et il est fort regrettable que peu de personnes ne se soient dérangées pour ce que l'on peut considérer comme une première dans le mouvement antimilitariste. Certes de nombreux problèmes techniques se sont posés pour son organisation, initialement prévue avec d'autres mouvements et pour une durée de trois jours. Lors de l'élaboration de la brochure, qui suivra ce colloque, nous pensons que d'autres travaux complémentaires suivront et qui permettront de lutter plus efficacement contre l'armée et l'Etat.

ERIC HEBERT  
GR. DE ROUEN

## Encore un procès !

Le mercredi 11 décembre, à 14h, Roland Long comparaitra pour insoumission au service civil depuis novembre 1982.

La loi de 1983 a modifié le statut d'objecteur de conscience dans la forme puisqu'elle élargit les affectations au milieu associatif (le règlement disciplinaire est maintenu, en revanche). Il s'ensuit un déferlement de «non objecteurs» désireux de faire le service civil (modalités du service national) sans, et cela est la nouveauté, aucune visée antimilitariste. Il devient un moyen facile soit d'intégration à la vie active, soit de formation professionnelle, soit tout simplement de ne pas faire le service militaire.

Ces nouveaux objecteurs, non seulement déignent les luttes menées pour un véritable droit à l'objection de conscience mais, par leur collaboration docile, marginalisent les réfractaires au service civil.

D'autre part, l'objecteur est souvent bien accueilli par les associations qui voient en lui

une main d'œuvre bon marché et contrôlable. Lorsque cela ne va pas, elles font procéder à une sélection d'«embauche». Le marché de l'emploi associatif s'est ouvert à l'objection (offres et demandes d'objecteurs). L'impôt civil de l'objecteur se substitue aux subventions auparavant versées aux associations.

C'est pourquoi, Roland Long refuse d'effectuer un service civil, refus qui répond à une «volonté humanitaire et politique». Il entend dénoncer :

« la militarisation croissante de la vie quotidienne (protocole d'accord armée-école, armée-culture, armée-jeunesse et sport, armée-recherche);

« l'hypocrisie écœurante des gouvernements (aide aux pays en voie de développement et ventes d'armes à ces mêmes pays);

« la folie guerrière à laquelle participe largement la France (essais nucléaires, arsenal nucléaire);

« la non prise en compte de ses idées antimilitaristes

(refus de se soumettre à l'embrigadement forcé de la conscription).»

C'est donc le deuxième procès d'un objecteur insoumis pour le mois de décembre. Je rappelle que Joël Pitois passe en procès pour le même délit, au Havre, le 9 décembre à partir de 13h30.

D'ores et déjà, vous pouvez manifester (c'est très important) votre solidarité de la manière suivante :

— téléphoner les mercredis matin 27 novembre, 4 et 11 décembre au palais de justice de Lons-le-Saunier (tél. : 84.24.14.57.);

— envoyer du courrier de soutien au président de la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance (adresse : 11, rue Pasteur, 39000 Lons-le-Saunier);

— demander des pétitions et des tracts au Comité de soutien à Roland Long, 6, rue des Cordeliers, 39000 Lons-le-Saunier (tél. : 84.24.57.41.).

H.E.

MICHEL LEBAILLY  
Comité de soutien  
aux insoumis

Adresse de Jean-Pierre : J.-P. Gauthier, mat. 751 794, 3e division, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94261 Fresnes cedex.